
midi MUT
SANTÉ
DIFFICULTÉS SCOLAIRES OU TROUBLES DE L'ATTENTION ?
Pourquoi cette vogue du sans gluten ?
1 8 1
BALADE
HÔTEL DE CAUMONT
Joyau du XVIIIe siècle
N°157 BIMESTRIEL • JUILLET-AOÛT 2015 - ISSN 098 1444 • 0,68 € - ABONNEMENT 4,08 €

ÉDITO

Un rapprochement nécessaire



Il en va dans le monde des mutuelles et de la santé comme dans toutes les autres filières économiques. L'heure est aux fusions, rapprochements et autres synergies de moyens. Des petites mutuelles professionnelles territoriales d'antan, il ne reste qu'un esprit, celui d'être toujours au service de l'adhérent, de l'assuré, en maintenant un niveau de qualité de prestations et de services optimal.

C'est donc pour obéir à cette logique nécessaire que La Mutuelle du Midi s'est rapprochée de ViaSanté, structure mutualiste plus importante, également rattachée à notre groupe AG2R La Mondiale.
Ainsi, plus forts, nous pouvons maintenir et développer nos activités et mettre en commun nos savoir-faire pour servir les assurés, dans un ensemble plus à même de répondre aux défis qui s'imposent à nous.
Les mutations profondes dans la répartition de la couverture santé entre le régime général et les régimes complémentaires, les avancées médicales en constante progression et l'augmentation heureuse de l'espérance de vie, font aujourd'hui de la santé un enjeu majeur de société auquel il nous faut trouver les réponses adaptées.

Les anciens, en se regroupant, avaient créé un esprit de solidarité qui, dans sa méthode du «jouer collectif», perdure aujourd'hui. C'est rassurant, même si l'exigence et la vigilance pour maintenir l'esprit mutualiste ne doivent pas faiblir.

Denis COLOMBIER
Président de La Mutuelle du Midi

SOMMAIRE



157

MAGAZINE BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA MUTUELLE DU MIDI 16 LA CANEBIÈRE MARSEILLE – CS 31866 – 13221 CEDEX 1/ÉDITEUR DÉLÉGUE : CIMM

Directeur de la publication : Denis Colombier / **Rédacteur en chef :** Thierry Debaille / **Conception graphique :** Digital Online
Secrétaire de rédaction : Mireille Nistasos – **tél. 04 84 52 47 01**
Ont participé à l'élaboration de ce numéro : J. Bélieu, D. Fonsèque-Nathan, P. Fournier, M.-O. Helme, P. Huby, A. Place.

Photo de couverture : Amandine Place
Prépresse : DIGITAL ONLINE – 1705, chemin de la Thuilière – 13400 Aubagne
Impression : REAL – 13, rue Agate - 13510 Eguilles
Routage : Routage Service-Vendargues
Commission paritaire : 0619 M 05850/**Dépôt légal :** 24 décembre 2003/**Tirage de ce numéro :** 26 200 exemplaires – **Prix au numéro :** 0,68 € – Abonnement: 4,08 €



Difficultés scolaires : et si c'était un TDAH ?

Plus d'un enfant par classe souffre d'un trouble déficit de l'attention/hyperactivité. Les difficultés d'apprentissage font partie des signes qui peuvent alerter.

Pour Louise, la rentrée scolaire n'est pas une période facile. Ses camarades de classe ne rêvent pas non plus vraiment de reprendre les cours mais, dans son cas, c'est particulier. À 9 ans, elle peine à écouter ce qu'explique la maîtresse, elle rechigne à se mettre au travail, n'arrive pas à suivre les consignes. Terminer ses exercices lui donne un mal fou, d'ailleurs elle s'interrompt souvent, tellement elle se distrait facilement. Un oiseau qui passe, un stylo qui tombe et elle «zappe» ! Impossible de se reconcentrer ! Elle n'est pas turbulente, mais elle rêvasse et semble dans la lune, ailleurs, loin dans son monde. C'est comme si Louise n'enregistrait pas que tous ceux qui la côtoient la savent intelligente ! Alors, la maitresse, bien que préoccupée par ses difficultés, ne se doute pas que cette petite fille souffre d'un trouble déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH).

Ce trouble, qui touche en moyenne un enfant par classe*, n'est pas facile à repérer. Il peut se présenter sous des profils d'enfants très différents, voire opposés. Le TDAH est souvent réduit à l'expression «hyperactivité», induisant qu'il ne s'agit que d'enfants agités ou turbulents. S'il s'articule autour de 3 symptômes, ils ne sont pas forcément tous présents : environ 47 % des enfants diagnostiqués souffrent d'un trouble de l'attention, 36 % d'hyperactivité/impulsivité et 17 % associent les trois. Cela touche donc des enfants «calmes» et d'autres, «turbulents»… «Il est intéressant de signaler que même dans le cas d'enfants diagnostiqués TDAH, le symptôme d'hyperactivité motrice n'est pas celui qui est le plus prégnant. Une enquête avait ainsi pu permettre d'observer que chez les enfants de 6 à 12 ans souffrant d'un TDAH, la majorité d'entre eux (45,5 %) présentaient une dominante de symptômes relevant du trouble de l'attention et non de l'hyperactivité motrice», ajoute l'HAS (Haute autorité de santé).

Pour les enfants chez qui l'hyperactivité domine, les témoignages des parents évoquent leur échec à faire tenir les enfants assis à table pendant le repas, les voir zapper sans arrêt d'une activité à une autre… Ils peuvent paraître agressifs envers les autres, «ingérables», «insortables», ils «oublient leurs affaires tout le temps», «sur-réagissent» à de petits événements, et piquent des colères mémorables. C'est comme si les adultes n'avaient pas «le mode d'emploi» pour les canaliser. L'entourage, qui assiste à ce quotidien difficile, estime que les parents manquent de sévérité.



Un bilan orthoptique pour vérifier la vue

Face à des difficultés scolaires, il faut évaluer, lors d'un bilan orthoptique, les capacités visuelles. Des difficultés de concentration, comme une fatigue visuelle, ou encore une vision trouble doivent conduire à consulter.

Des idées reçues

Inversement, un enfant agité n'est pas nécessairement «TDAH», «il peut tout à fait s'agir d'un comportement naturel, qui ne provoque pas de souffrance dans le quotidien de l'enfant, ou d'un comportement passager ou réactionnel», note la Haute autorité de santé.
Le diagnostic est d'autant plus complexe à poser que d'autres pathologies présentent des signes proches ou apparentés à ceux du TDAH : les troubles des apprentissages, du comportement, la précocité intellectuelle, les troubles anxieux, la dépression, la maltraitance, les troubles du spectre autistique…
«Il n'est pas facile de faire admettre aux personnes qui côtoient l'enfant qu'il s'agit d'un trouble d'origine neurologique, qui touche certaines zones du cerveau. Même si cela a des conséquences sur la psychologie de l'enfant», explique une maman d'enfant TDAH.
«Le diagnostic ne se base pas seulement sur les symptômes, mais aussi sur les conséquences du trouble, prévient Christine Getin, la présidente de l'association Hyper-Supers TDAH France. Lorsque le problème existe seulement en classe ou dans la famille, c'est qu'il est probablement lié au contexte». En revanche, quand il envahit d'autres sphères - dans les loisirs et vis-à-vis des parents par exemple -, la question d'un TDAH se pose.

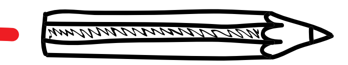
Un traitement multimodal

Identifier ces enfants, non pas pour les stigmatiser, mais pour les aider, permettra un accompagnement adapté de la famille, en limitant grandement les retentissements négatifs du trouble. «La prise en charge non médicamenteuse est primordiale, elle peut être déclinée selon différentes mesures psychologiques, éducatives et sociales», note la HAS. Le traitement médicamenteux, à base de méthylphénidate, a été très dénigré dans les médias. Désigné comme un «calmant» pour enfants difficiles, il s'agit en réalité d'un éveillant. Ce médicament, pris dans les faits par un enfant sur dix atteint du trouble (et en général pendant 2-3 ans), améliore les capacités d'attention de l'enfant. Mais il existe des effets secondaires et une prise en charge multimodale, intervenant sur plusieurs plans, est préconisée. Notamment parce que les répercussions psychologiques du trouble comme les peurs et angoisses, ne sont pas améliorées par le médicament. «Il existe également des groupes de guidance parentale pour développer des attitudes éducatives positives. Être tout le temps sur leur dos n'est pas une solution. Quand ils sont tranquilles ou réussissent quelque chose, il faut penser à leur faire des compliments. Cette rétroaction positive les tire vers le haut», explique Christine Getin. On y apprend aussi à éteindre les conflits, en isolant, au calme, celui ou celle qui du mal à gérer ses émotions. Petit à petit, les enfants apprennent à mieux vivre avec le trouble et à comprendre, à leur tour, un «mode d'emploi» : celui de la société qui les entoure.

Amandine PLACE

**3,5 à 5,6 % des enfants scolarisés souffriraient de TDAH en France.*





Les autres troubles de l'apprentissage

Ils se concentrent autour des «troubles dys» : dyslexie (trouble de la lecture), la dyspraxie (trouble du développement moteur et de l'écriture), dyscalculie (trouble des activités numériques) ou dysphasie (trouble du langage oral). Dans près de 40 % des cas, un enfant présente plusieurs troubles à la fois.



PHOTOS© AMANDINE PLACE

Pourquoi cette vogue du sans gluten ?

Depuis la petite dizaine d'années où l'on a commencé à médiatiser l'intolérance au gluten - appelée aussi maladie cœliaque - jusqu'à aujourd'hui, où une véritable déferlante «sans-gluten» a envahi la vie quotidienne, que s'est-il donc passé ? Explications de spécialistes de la question...

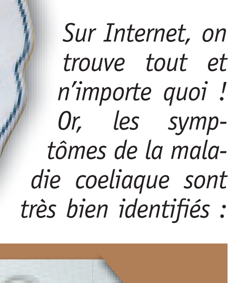
Il est partout, le «no-glu» ! Depuis les restaurants qui proposent leur pain sans gluten, voire un menu entier, les sites Internet et leurs produits (récemment un «panier du mois» sans gluten)... jusqu'aux gondoles de la grande distribution dédiées au sujet. À tel point que rien qu'en France, le marché en constante progression aurait atteint 80 M€ l'an dernier. Et sans doute bien plus aux États-Unis ! Comment, en quelques années, cette mode du sans gluten particulièrement relayée par le showbiz, les sportifs, etc. s'est-elle répandue, engendrant du coup un juteux business ? Explications du Pr Jean-Paul Bernard, chef de service hépato-gastro-entéro au CHU La Timone (Marseille). «*Le sans gluten fait partie de la vague des régimes, destinés le plus souvent au bien-être et à la perte de poids, qui envahissent les journaux féminins. S'il ne fait pas forcément maigrir (encore que lorsqu'on arrête de manger pain, pâtes et des pizzas, ça aide...), il améliore les symptômes douloureux de certains. Il existe trois catégories de personnes concernées : les intolérants au gluten (1 % de la population en Europe, dont seulement 10 % à 20 % sont diagnostiqués) qui devront suivre leur régime sans blé, seigle, ni orge... à vie ; les allergiques, qui présentent des symptômes immédiats après avoir consommé du gluten et doivent donc s'abstenir ; et les sensibles ou hypersensibles au gluten. Ces derniers, dont la fourchette varierait de 0,6 % à... 6 %, sont dans une configuration floue, car leurs manifestations ressemblent à celles de la maladie coeliaque alors que les tests correspondants sont négatifs*». Ce serait donc cette dernière catégorie, dont les muqueuses de l'intestin présentent à l'examen un aspect normal et non atrophié, contrairement à la maladie cœliaque, et dont la prise de sang ne révèle aucun anti-corps spécifique à cette pathologie, qui participerait à la montée en flèche du sans-gluten. Tout comme une possible identification à des personnalités qui affichent haut et fort leur bien-être grâce au «no-glu». «*Sur la population qui pratique ce régime, seule une petite proportion en a vraiment besoin. Mais, s'il améliore certains problèmes, pourquoi pas ?*» Attention cependant à ne pas passer à côté du diagnostic de la maladie coeliaque en commençant le régime avant de faire les examens.



Pr Jean-Paul Bernard

Un régime contraignant...

Lorsqu'on sait que l'intolérance au gluten impose un régime sans blé, ni orge, ni seigle (et, dans une moindre mesure, sans avoine car souvent contaminée par le blé), alors que notre alimentation en regorge (pain, pâtes, semoule, biscuits, pizzas, crèmes et sauces...), on se doute du côté contraignant de l'affaire ! «*Il est compliqué de manger chez des amis ou au restaurant, car le vrai régime sans gluten est basé sur le riz, le maïs, les légumes secs, pommes de terre, éventuellement le quinoa. Il est certain qu'il y a un phénomène de mode dans le sens recherche de bien-être. Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal... Le problème, c'est que les produits sont vendus plus cher (30 % à 40 % de plus)*», continue le Pr Bernard. Et, si la Sécurité sociale accorde une indemnité sur certains aliments (pain, pâtes, biscuits, farine), achetés après une prise en charge forfaitaire délivrée par un médecin-conseil aux personnes atteintes de la maladie coeliaque, il n'en est pas de même pour les sensibles au gluten. Pédiatre et gastro-entérologue à l'hôpital de la Timone, le Pr Jacques Sarles, qui détecte l'intolérance chez l'enfant parfois dès l'âge de sept ou huit mois, est clair : «*Un tas de gens font commerce de cette mode. Sur Internet, on trouve tout et n'importe quoi ! Or, les symptômes de la maladie coeliaque sont très bien identifiés : l'enfant peut avoir aussi bien diarrhées, amaigrissement, qu'arrêt de la croissance, fatigue, mauvaise humeur et tristesse. Avec une prise de sang et une biopsie intestinale, le diagnostic est confirmé*». Pour sa part, Brigitte Jolivet, présidente de l'Association française des intolérants au gluten (AFDIAG, voir encadré), constate un effet paradoxal dans l'engouement actuel : «*D'un côté, c'est positif car on fait mieux connaître ce problème. D'un autre côté, c'est négatif car il y a banalisation de ce régime qui va bien au-delà d'un effet de mode, puisqu'il est vital pour certaines personnes*».





Pr Jacques Sarles

L'intolérance au gluten... c'est quoi ?

«*Le gluten est une protéine dont le sous-groupe, appelé gliadine, est reconnu à tort comme nuisible par le système immunitaire de certaines personnes présentant une disposition génétique. D'où le déclenchement d'une réaction immunitaire qui détruit les cellules de l'intestin*», explique le Pr Sarles. *Chez l'adulte, la maladie peut être détectée à n'importe quel âge avec des symptômes différents de ceux des enfants : fatigue isolée, problèmes digestifs, douleurs abdominales ou articulaires, maladies inflammatoires. Résultat, un diagnostic parfois tardif (11 ans en moyenne) qui débouche de toute façon sur la suppression du gluten. «Si on ne suit pas son régime, on peut avoir des complications : douleurs neurologiques, ostéoporose, etc.», prévient le Pr Bernard. À noter qu'intolérants comme sensibles doivent contrôler les étiquettes des produits alimentaires. Tout comme les allergiques qui, eux, ont systématiquement l'habitude de le faire.*

Marie-Odile HELME

L'AFDIAG, association aussi sérieuse qu'efficace

L'association française des intolérants au gluten (plus de 6000 adhérents) est une véritable mine d'infos pour tous ceux qui se posent des questions. On y trouve aussi bien la liste des produits autorisés et interdits, des fabricants et distributeurs... que des propositions de rencontres et conférences, des conseils et recettes, un espace enfants et un espace jeunes 18-28 ans... Sans oublier les renseignements sur la prise en charge, les remboursements et les liens vers d'autres sites utiles.
Pour en savoir plus : **www.afdiag.org - Tél. : 01 56 08 08 22**

Fibromyalgie

Mieux comprendre la douleur

Peu connue du grand public, la fibromyalgie fait souffrir de nombreux malades. Encore faut-il savoir la détecter pour la prendre en charge sur un plan médical.

C'est une maladie chronique caractérisée par une sensation de douleur diffuse et de brûlure pouvant parfois aller de la tête aux pieds, avec un sentiment de fatigue profonde, intense. Mise sous le feu des projecteurs de l'actualité le 12 mai dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de la fibromyalgie, cette pathologie touche en France de nombreuses personnes, même si elles ne sont pas toujours diagnostiquées.
Le point avec le Dr Véronique Tuzzolino, médecin de la douleur au Centre d'évaluation et de traitement de la douleur dans le service du Dr Anne Donnet, à l'hôpital de la Timone, à Marseille.

Quelle définition donneriez-vous à cette pathologie ?

Longtemps classé dans les troubles «psychosomatiques», voire dans la dépression, le syndrome fibromyalgique - ou fibromyalgie - (SFM) a une définition en France depuis 2010, donnée par la Haute autorité de la Santé. Il se caractérise par des douleurs diffuses persistantes ayant un effet sur les capacités personnelles, les réduisant de manière variable selon les personnes et dans le temps. Il s'y associe très souvent la triade : asthénie, troubles du sommeil et troubles cognitifs, et un certain nombre d'autres symptomes. Le bilan sanguin est normal, ainsi que les autres examens réalisés. Mais il est nécessaire de faire un bilan complet pour porter le diagnostic.
Il touche souvent les femmes, entre 45 et 55 ans, mais les hommes aussi. Cette affection est très fréquente, puisqu'elle concerne 2 à 4 % de la population adulte. On sait aujourd'hui que la fibromyalgie n'est pas une «maladie», mais un mauvais fonctionnement des voies du contrôle de la douleur, faisant intervenir un grand nombre de neuromédiateurs du circuit de la douleur.
Les personnes sont en quelque sorte «hypersensibles à la douleur». Il s'agit d'une pathologie ne donnant pas droit à l'ALD par la Sécurité sociale.

Les médecins sont-ils suffisamment formés à l'établissement d'un diagnostic ?

Devant ce cortège de signes, ce diagnostic est parfois mis en cause par un certain nombre de médecins qualifiés de «fibrosceptiques», ce qui augmente le désarroi des patients. Les médecins ne sont pas toujours bien formés à cette pathologie.
Le diagnostic est souvent long, car l'examen clinique est pauvre et, par définition, les examens paracliniques sont négatifs. Cette pathologie est récente dans les critères diagnostiques, les médecins de l'ancienne génération sont moins formés. Les jeunes médecins y sont plus sensibilisés, car il existe désormais un enseignement «douleur» à la faculté de Médecine. Toutefois cet enseignement est court et le SFM peu abordé.
Il existe donc, bien évidemment, un manque de formation et le planning surchargé des médecins ne leur donne pas toujours la possibilité de pouvoir lire toutes les recommandations et les articles récents publiés dans tous les domaines !


Dr Véronique Tuzzolino
Photo © AP-HM

Qui consulter en cas de problème ?

Le médecin généraliste reste le pivot de la prise en charge. Actuellement, 80 % des prescriptions concernant la fibromyalgie sont faites par celui-ci.
Mais le patient a souvent eu un «parcours» médical avec avis rhumato, avis neuro, etc., avant d'établir ce diagnostic qui correspond à des critères précis.

Fibromyalgie SOS

Créée voici 10 ans, l'association Fibromyalgie SOS a pour ambition de venir en aide et d'informer les malades concernés par la fibromyalgie. «Nous sommes une des seules associations à pouvoir disposer d'une plate-forme téléphonique», constate Ghislaine Baron, présidente de l'association.
Avec quelque 1 400 appels l'an dernier, Fibromyalgie SOS a enregistré une hausse des demandes, «sans doute à cause de notre plus grande information auprès du public et de l'effet bouche-à-oreille», estime la présidente de l'association. «Nous invitons les personnes qui nous appellent à faire part de leurs souffrances physiques et psychologiques», insiste-t-elle. Atteinte elle-même de cette maladie chronique à la suite d'un accident de la circulation, Ghislaine Baron explique ressentir des «douleurs persistantes et des sensations de brûlures qui vont de la tête aux pieds».
L'association tend à apporter écoute, soutien, réconfort et aide administrative aux malades concernés. Une permanence téléphonique (tenue par des fibromyalgiques bénévoles) est à l'écoute des patients, du lundi au vendredi, de 10h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Tél : 0820 220 200
et sur www.fibromyalgiesos.fr

Y a-t-il des traitements efficaces ? Ne doivent-ils pas être complétés par des méthodes non médicamenteuses, telles que relaxation ou balnéothérapie ?

Comme dans toutes les douleurs chroniques, le médicament miracle n'existe pas. Le patient est pris dans le cercle vicieux douleur-fatigue-désadaptation aux efforts, qui va aggraver la douleur et souvent, s'ajoute un syndrome anxio dépressif réactionnel…
Le premier des traitements n'est donc pas médicamenteux. Il faut pouvoir reprendre des activités physiques régulières et progressives : balnéothérapie, étirements, vélo, marche... En petite quantité, mais de façon régulière. De plus, la gestion des activités, du rythme est indispensable : les patientes sont souvent des femmes jeunes, hyperactives qui ont de nombreuses activités en un temps réduit.
Épuisées, elles vont avoir tendance à se poser. Il est indispensable de leur apprendre à fractionner, à lâcher certaines tâches sans culpabilité, à faire des pauses, voire à remettre au lendemain. Modifier un comportement demande du temps et un apprentissage, et va automatiquement remuer des émotions. Or, la douleur est une émotion : toute émotion négative, lorsqu'on est «douloureux», va accentuer la perception de cette douleur. On retrouve à nouveau le cercle vicieux : douleur-stress-colère, impuissance, incompréhension, frustration… qui va aggraver les douleurs. Cela dit, toutes les techniques non médicamenteuses peuvent avoir une efficacité : la relaxation, la sophrologie, l'acupuncture… Bien sûr, les médicaments peuvent aussi être utiles, mais ils ont souvent des effets indésirables. On propose des médicaments de la famille de certains anti dépresseurs ou de certains anti épileptiques en traitement de fond. Pour les «crises», ce sera l'utilisation prudente d'antalgiques palier 1, type paracétamol, ou palier 2. La morphine n'est pas recommandée et ne doit pas être donnée dans ce cadre de douleur. On peut aussi proposer des traitements plus appropriés au Centre de traitement de la douleur : des perfusions de ketamine ou un protocole de simulation magnétique transcrânienne.

Le recours à un psy est-il souhaitable?

Il est souvent souhaitable, pour travailler sur le rythme, sur les émotions, dans le cadre de thérapie cognitivo coportementales. De plus, les patients sont fréquemment déprimés. Dans ce cas, il est nécessaire parfois de voir un psychiatre, pour un éventuel traitement anti dépresseur.

La perte de vie sociale, dans certains cas, notamment à cause de l'incompréhension de l'entourage, n'est-elle pas un facteur aggravant à gérer ?

Bien sûr ! Seul celui qui souffre ressent sa douleur. On ne peut percevoir la douleur de l'autre : les personnes de l'entourage réagissent mal et ne comprennent pas. Elles pensent en terme de «douleur aigüe», avec un début et une fin. Or, par définition, la douleur chronique n'a pas de fin. Le but du traitement est réadaptatif et non de faire disparaître la douleur. Il faut apprendre à la gérer, à vivre avec. Et donc vivre différemment. Une activité professionnelle adaptée n'est pas incompatible avec une fibromyalgie. Au Centre de la douleur, les proches peuvent assister aux ateliers, afin de mieux comprendre ce que ressent l'autre. Il faut parfois aussi accepter l'idée que cette douleur ne peut être partagée car non comprise, sans que cela fasse souffrir le patient. On en revient aux émotions !

Propos recueillis par Pierre FOURNIER

Le Cercle Richard Wagner :

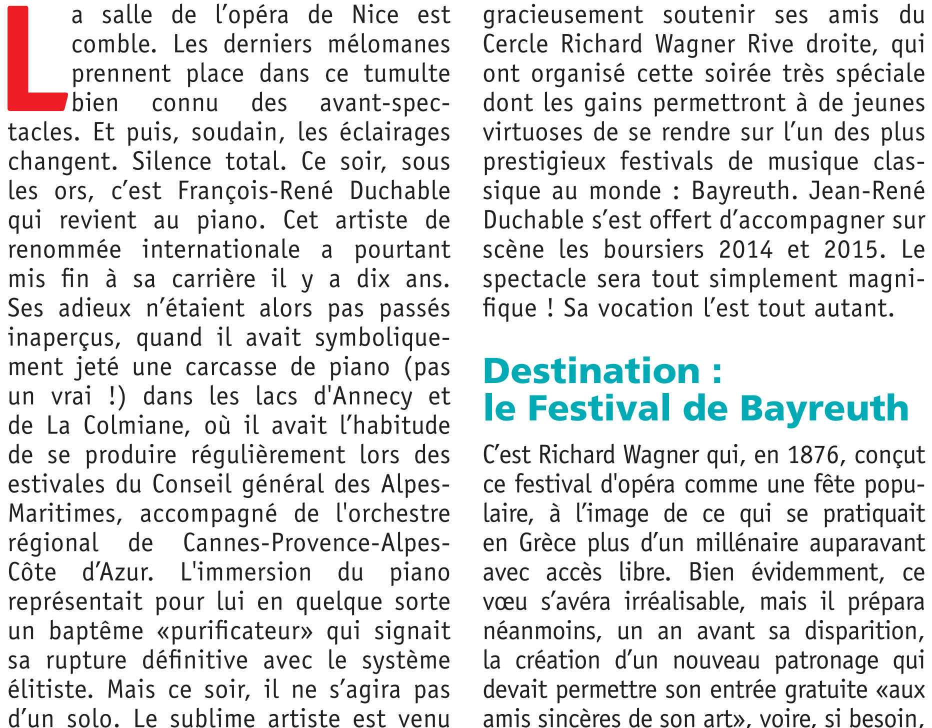
Le pianiste François-René Duchable, accompagné d'Andrea Molteni, boursier du Cercle Richard Wagner Rive Droite 2013, âgé de seize ans.

Peter Grimes et Cosi Fan Tutte

Lancer de jeunes virtuoses !

Avec 23 000 membres répartis sur 130 villes dans le monde, cette fondation contribue, non seulement, à mieux faire connaître les compositions du musicien allemand et autres œuvres capitales de l'art lyrique, mais surtout permet à de jeunes artistes de remporter une bourse. Objectif : leur offrir la possibilité de se rendre au Festival de Bayreuth, berceau de la culture wagnérienne.

Le Président Yves Courmes, entouré de deux très actifs bienfaiteurs.



La salle de l'opéra de Nice est comble. Les derniers mélomanes prennent place dans ce tumulte bien connu des avant-spectacles. Et puis, soudain, les éclairages changent. Silence total. Ce soir, sous les ors, c'est François-René Duchable qui revient au piano. Cet artiste de renommée internationale a pourtant mis fin à sa carrière il y a dix ans. Ses adieux n'étaient alors pas passés inaperçus, quand il avait symboliquement jeté une carcasse de piano (pas un vrai !) dans les lacs d'Annecy et de La Colmiane, où il avait l'habitude de se produire régulièrement lors des estivales du Conseil général des Alpes-Maritimes, accompagné de l'orchestre régional de Cannes-Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'immersion du piano représentait pour lui en quelque sorte un baptême «purificateur» qui signait sa rupture définitive avec le système élitiste. Mais ce soir, il ne s'agira pas d'un solo. Le sublime artiste est venu gracieusement soutenir ses amis du Cercle Richard Wagner Rive droite, qui ont organisé cette soirée très spéciale dont les gains permettront à de jeunes virtuoses de se rendre sur l'un des plus prestigieux festivals de musique classique au monde : Bayreuth. Jean-René Duchable s'est offert d'accompagner sur scène les boursiers 2014 et 2015. Le spectacle sera tout simplement magnifique ! Sa vocation l'est tout autant.

Destination : le Festival de Bayreuth

C'est Richard Wagner qui, en 1876, conçut ce festival d'opéra comme une fête populaire, à l'image de ce qui se pratiquait en Grèce plus d'un millénaire auparavant avec accès libre. Bien évidemment, ce vœu s'avéra irréalisable, mais il prépara néanmoins, un an avant sa disparition, la création d'un nouveau patronage qui devait permettre son entrée gratuite «aux amis sincères de son art», voire, si besoin, de couvrir leurs frais de voyage et de séjour. De cette généreuse initiative naquit la «Fondation des Boursiers Richard Wagner» et, aujourd'hui, ce sont avant tout les Cercles affiliés à l'Association internationale du même nom qui lui offrent les moyens nécessaires pour tenir ce cap. Chaque année, deux cent cinquante bourses sont ainsi attribuées à des candidats du monde entier. Celles dotées en 2014 et 2015 par le Cercle Richard Wagner Rive Droite de Nice par exemple ont ainsi été attribuées à Valentine Lemercier et Jennifer Michel, deux jeunes artistes qui entament une carrière prometteuse, tout en se produisant parfois bénévolement pour soutenir la fondation.

Dans la lignée du pur idéal wagnérien : partager la culture !

Lancé en 2010, le Cercle Richard Wagner Rive Droite illustre un exemple méritant de la fondation. Son nom vient de la localisation même de son siège social, absolument pas parisien puisqu'installé sur la rive droite… du Var, rivière prenant sa source au nord du département des Alpes-Maritimes et dont l'embouchure se situe à l'ouest de Nice, marquant l'ancienne frontière du duché de Savoie. À l'origine, cinq amis mélomanes, qui n'ont plus cessé d'œuvrer pour le rayonnement de l'art lyrique produit depuis le XVII[e] siècle et d'envoyer un nombre croissant de jeunes au Festival de Bayreuth. Ne profitant d'aucune subvention, le Cercle organise plusieurs concerts annuels, soit autant de lieux choisis pour leur acoustique irréprochable, de six à huit conférences au foyer de l'Opéra de Nice, autour de personnalités faisant autorité en musique et science wagnérienne comme André Second (conférencier de l'opéra de Marseille, spécialiste des voix anciennes), ou d'autres présidents de Cercles comme celui de Genève, qui parle si bien de la façon dont Richard Wagner révolutionna la direction d'orchestre… Puis des voyages lyriques vers les théâtres majeurs, tels ceux de la Scala de Milan, Baden-Baden, Berlin, Saint-Pétersbourg, Vienne… Un dévouement considérable qui ne s'arrête pas là, puisque l'association entretient plusieurs rêves de taille. Notamment un concours de jeunes boursiers, en espérant un partenariat toujours aussi serré avec le conservatoire (son directeur André Peyrègne avait d'ailleurs présenté bénévolement le dernier concert) et l'orchestre philarmonique de la Ville. Et enfin, l'organisation d'un congrès réunissant tous les Cercles existant dans le monde. L'association ne s'interdit aucune audace… et qui s'en plaindrait ?



L'une des nombreuses conférences d'accès libre au foyer de l'Opéra de Nice.

Josselyne-France BELIEU

www.Cerclerichardwagnerrivedroite.com
rivedroite.Cerclerichardwagner@yahoo.fr



Le Festival de Bayreuth : l'un des plus prestigieux au monde !

Ce festival de musique classique se tient chaque été en Bavière, au Palais des festivals de Bayreuth, théâtre conçu par Richard Wagner pour pouvoir réaliser sa conception particulière de l'ouvrage lyrique comme «œuvre d'art totale». C'est sur la «Colline verte» (appelée aussi «Colline sacrée» par les wagnérophiles français) que se réunissent quelques milliers de passionnés, dont beaucoup ont parfois attendu jusqu'à onze années pour obtenir des places, la demande étant plus de dix fois supérieure à l'offre. Ce succès, qui pourrait paraître surprenant pour un festival n'ayant à son répertoire que dix opéras inlassablement remis sur le métier, s'explique par le très haut niveau des partitions et des interprètes (chanteurs, chœurs et instrumentistes), une complexité et une richesse philosophique des livrets qui permettent une grande créativité, et une diversité des mises en scène. Tout concourt à son succès, comme le prestige d'un lieu authentiquement conçu par Wagner lui-même avec une fosse d'orchestre totalement invisible depuis le public, la véritable passion - qui confine parfois au fanatisme - dont son œuvre fait l'objet dans un contexte historique haut en couleurs (**Louis II de Bavière** a été son mécène), le scandale qui a accompagné certaines productions au cours des trois dernières décennies, et enfin l'existence même des Cercles, fervents et actifs soutiens du Festival depuis l'origine.

PHOTOS© XDR

Collectionner, une passion sans fin

Les étiquettes à mettre sur les collections

Il existe autant de types de collections que de collectionneurs. Si les thèmes retenus peuvent parfois surprendre, il est encore plus difficile de s'y retrouver dans les classifications et les désignations appropriées. On parlera d'un cervalobélophile pour un collectionneur d'étiquettes de bière et/ou de sous-bocks, d'un digitabuphile pour un amateur compulsif de dés à coudre, d'un buxidanicophile pour un passionné de tabatières, d'un scripophile (ou scriptophile) à propos d'une personne qui s'intéresse aux actions et aux titres anciens.

Ils sont toujours à la recherche de l'objet rare et consacrent un temps infini à leur passion. Les temps changent, les goûts évoluent... mais les collectionneurs demeurent.

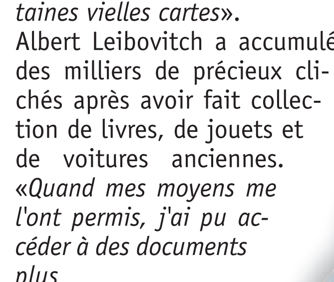
Installé sur les hauteurs de Marseille, Jean-Pierre Arrimondo éprouve une passion inextinguible pour son idole de toujours : Eddy Mitchell. Depuis plusieurs jours, il s'est d'ailleurs attelé à transférer le contenu de cassettes VHS sur DVD. Elles contiennent tous les «passages télé» du chanteur, depuis 1982 jusqu'à l'année 2000. Autant dire un travail colossal. Disques précieux, pochettes imprimées en plusieurs langues, objets publicitaires, cartes postales, coupures de journaux, tout ce qui touche à la vie et aux activités d'Eddy Mitchell n'a (presque) plus de secrets pour cet homme jovial et accueillant, aujourd'hui retraité, qui consacre une partie de sa vie à l'artiste.

Cette «obsession» envahissante a un prix. Et pas seulement sur le plan financier : deux pièces de sa maison sont entièrement consacrées à Eddy Mitchell. «*C'est une passion qui remonte aux années 60*, avoue Jean-Pierre Arrimondo, *avec le début des années rock. Dans les années 1970, j'ai d'abord commencé à stocker des archives. Mais la vraie passion, en tant que telle, remonte au début des années 80.*» C'est à partir de ce moment-là qu'il s'investit au sein de l'association Eddy Mitchell's Club (1), dont il est aujourd'hui encore, membre du bureau. «*Quand j'étais petit, j'ai accumulé tout un tas de choses : des voitures de marque Dinky-Toys, des buvards, des porte-clés... J'ai toujours été un collectionneur dans l'âme*». Chaque objet récolté a un sens particulier pour son possesseur, souvent fort sur le plan affectif.

Albert Leibovitch, lui, a un intérêt qui semble sans limites pour les cartes postales anciennes. Président du Club cartophile marseillais (2), il s'intéresse depuis une bonne trentaine d'années à l'image «rare» de qualité. Celle qui rappelle le Marseille d'autrefois. «*Ayant pratiqué beaucoup la photo, je suis venu à la carte postale comme un témoignage de l'image. Elle parle objectivement, décrit quelque chose, montre une pratique particulière. Je pense par exemple à ces vieilles images de pêcheurs du Vieux-Port, à Marseille, que l'on voit en plein travail sur certaines vielles cartes*».


Albert Leibovitch,
collectionneur de cartes postales anciennes

Albert Leibovitch a accumulé des milliers de précieux clichés après avoir fait collection de livres, de jouets et de voitures anciennes. «*Quand mes moyens me l'ont permis, j'ai pu accéder à des documents plus précieux : en fait, c'est la beauté qui me fascine.*» Le profil type de l'amateur de la carte postale ancienne selon lui ? «*Dans neuf cas sur dix, il s'agit d'une personne qui s'intéresse à des images de lieux qu'il a connus, qui ont peut-être une valeur sentimentale, affective pour lui*», répond en connaisseur le président du Club cartophile marseillais.







Tentation d'amasser

Souvent, une collection chasse l'autre. Et les goûts changent avec l'âge. Tout le monde a connu, un jour ou l'autre, la tentation d'amasser des objets de même nature. Simple passe-temps ou adulation chronophage, cette activité confine à un appétit insatiable pour lequel l'individu ne semble connaître aucune limite, aucune fin.

Le père de la psychanalyse, Sigmund Freud, estimait qu'une «*collection à laquelle plus rien ne s'ajoute est, à proprement parler, morte*».

On dit aussi que Sacha Guitry, amateur d'objets d'art et de manuscrits rares, distinguait, parmi les accumulateurs compulsifs, deux sortes de personnalités : les collectionneurs «placards» et les collectionneurs «vitrines». La première catégorie regroupait les méfiants, les jaloux et les introvertis, qui ne montraient jamais les «trésors» qu'ils amassaient au fil du temps. Les seconds, au contraire, en faisaient étalage et exprimaient ouvertement leur volonté de partager les trésors recueillis. «*Toutes les histoires de collectionneurs se ressemblent*, résume Albert Leibovitch. *Elles sont faites de pièces manquantes que l'on tend à rassembler, au fil du temps, comme dans un puzzle.*» Qu'ils soient amateurs de papillons, d'étiquettes de boîtes de camembert, de bouchons de champagne ou de figurines, les collectionneurs ont tous un point en commun : ils ressentent une grande excitation à dénicher la pièce rare de leur collection. Et ils éprouvent la même émotion quand ils tombent sur celle qu'ils ont longtemps convoitée. Michel Lejoyeux, professeur de psychiatrie (Université Paris 7), évoque à sa façon ces différentes approches de «plaisir» du collectionneur : «*On peut se satisfaire de l'accumulation de choses pour rien, de manière totalement gratuite, c'est le syndrome de l'accumulation. Mais, en général, on ne collectionne pas ce qui est trop facilement accessible. La difficulté, la tension, font partie des plaisirs ressentis par le collectionneur*». La quête perpétuelle d'acquisition cache peut-être une réalité plus profonde. Donnant à son principal protagoniste, l'image d'un coureur de fond qui ne voit jamais la ligne d'arrivée.

«*Ce qui épuise le collectionneur, ce n'est pas ce qu'il possède déjà mais plutôt ce qu'il rêve de posséder*», confirme le psychologue Olivier Coron. Du rêve à la réalité, il reste toujours beaucoup d'étapes à franchir.

Pierre FOURNIER

Pour en savoir plus...

L'association Eddy Mitchell's Club (EMC) rassemble les fans du chanteur français. Il est «le» club officiel, puisque le seul reconnu par le chanteur lui-même. Créé en 1982 à Marseille par jacques Assolen, il donne toutes les informations relatives à l'activité (discographique, filmographique) de l'artiste, propose des réunions régulières, une revue annuelle. Il est en fait le documentaliste attitré de l'artiste.

(1) Eddys Mitchell's Club, EMC, BP 543, 13492 Marseille Cedex 03

Le Club cartophile marseillais a été créé en février 1983, à l'initiative de Jean-Claude Bouze. Son ambition vise à regrouper les collectionneurs de la région, à encourager «l'esprit de recherche des choses du passé», à mettre en valeur la documentation recueillie et promouvoir la documentation rassemblée, autant sur le plan historique qu'artistique.

(2) Club cartophile marseillais, 105, rue Terrusse, 13005 Marseille

PHOTOS© PIERRE FOURNIER

Tutelle ou curatelle ?

Maladie, handicap, vieillesse... Lorsque les capacités d'une personne sont altérées, la loi prévoit différentes mesures de protection juridique, par lesquelles une autre personne l'assistera ou la représentera pour gérer ses intérêts. Quelles sont-elles ?

« *Un jour, raconte Gérald, le médecin traitant de mes parents, qui est aussi le mien, m'a alerté. Vous savez que votre père présente les symptômes d'un début d'Alzheimer. Si je lui demandais de rajouter deux zéros au chèque qu'il me remet en fin de consultation, il le ferait. Alors, pour sa propre sécurité matérielle, je vous conseille de mettre en place une mesure de protection juridique.*» Gérald n'est pas très surpris de cette alarme. D'autres incidents lui avaient déjà mis la puce à l'oreille quant à la baisse des capacités de jugement de son père. Achats inconsidérés, projets inadéquats à son état de santé, défiance envers ses plus proches mais confiance dans des inconnus, entre autres comportements préjudiciables… Gérald se renseigne donc auprès d'un avocat pour connaître les divers moyens de protection possibles, afin de choisir le plus adapté à la situation. Sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle ? Chaque régime correspond à un état d'altération des facultés mentales ou physiques.

La **sauvegarde de justice** est la moins contraignante et la plus temporaire des mesures de protection juridique. «*Elle est prévue pour une personne qui présente une altération de ses facultés due à un trouble mental ou à une pathologie physique provisoire*», précise l'avocate Marie-Laure Leveau. Ce régime est donc souvent appliqué en cas de troubles du comportement, de soupçons de démence ou de coma. Pour les personnes atteintes de problèmes psychiatriques, elle permet d'être protégé rapidement, avant un placement sous curatelle ou tutelle. La mise en place de ce dispositif est en effet prononcée pour deux mois et peut être renouvelable. Le juge désigne alors un ou plusieurs mandataires.

La curatelle est une mesure de protection intermédiaire. Selon l'avocate, «*elle est destinée à protéger de façon durable mais souple une personne majeure qui, sans être hors d'état d'agir elle-même, a besoin d'être conseillée ou contrôlée d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile. Cette décision concerne souvent des personnes dont on souhaite protéger le patrimoine*». La demande d'ouverture d'une curatelle peut être initiée par le patient lui-même, son conjoint, des membres de sa famille, des proches ou le procureur de la République, saisi par un tiers. Une fois l'avis médical rédigé et la demande formulée (voir encadré Procédures), le juge auditionne éventuellement le majeur à protéger, qui peut venir accompagné d'un avocat ou de la personne de son choix. Le juge peut également ordonner des mesures d'informations - telle qu'une enquête sociale - avant de rendre sa décision, d'opter pour un degré ou l'autre de protection et de nommer un ou plusieurs curateurs, qui appartiennent souvent à la famille du patient.

La curatelle simple laisse la personne accomplir seule les actes de gestion courante (comme gérer son compte bancaire, souscrire une assurance), mais doit être assistée de son curateur pour des actes plus importants, comme par exemple l'achat ou la vente d'une maison ou encore la souscription d'un emprunt. Dans la curatelle aménagée, le juge peut préciser, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non. Enfin, en cas de curatelle renforcée, le curateur perçoit les ressources de la personne dont il a la charge et règle ses dépenses, sur un compte ouvert au nom de celle-ci.

Relevant des mêmes procédures, **la tutelle** s'applique à une personne présentant une pathologie ou un handicap confirmé et durable, qui a besoin d'être représentée de façon continue dans tous les actes de sa vie, et perd de ce fait ses droits civiques. Le tuteur désigné administre légalement le patrimoine du protégé, sous le contrôle du juge auquel il doit très régulièrement rendre des comptes.

Pour résumer, alors que la tutelle crée une incapacité totale, le tuteur devant penser et agir en lieu et place de la personne protégée, la curatelle est un régime de «liberté contrôlée».

«*À condition que le majeur à protéger ait gardé un degré d'autonomie physique et psychologique suffisant, et qu'il ait également gardé les capacités et la volonté d'intervenir dans la gestion de ses affaires, je conseille d'opter pour la curatelle*, précise l'avocate. *Elle lui permettra d'être conseillé ou contrôlé dans la gestion des actes importants de sa vie civile.*»



«*Malgré les lourdes contraintes qu'elle représente, j'ai fini par opter pour une demande de tutelle, dont j'attends le jugement depuis plusieurs mois*», conclut Gérald…

Pascale HUBY

PROCÉDURES

Dans tous ces cas de figure, un certificat d'un médecin, inscrit sur une liste établie par le procureur de la République du tribunal de grande instance, précisant le niveau d'altération des facultés mentales ou des proches personne concernée, doit accompagner la demande adressée au juge des tutelles, qui prendra une décision, valable cinq ans, renouvelables.

Lorsque le maintien sous curatelle ne semble plus nécessaire, la personne elle-même, sa famille ou ses proches peuvent demander sa mainlevée. La procédure est la même que pour l'ouverture de la curatelle (présentation d'un certificat médical circonstancié).

À noter, les décisions prises par le juge des tutelles peuvent être contestées afin de supprimer ou d'atténuer la mesure d'incapacité prononcée, dans un délai de quinze jours à compter de la notification du jugement. La demande doit être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, au secrétariat-greffe du tribunal d'instance.

REFUSER LA CHARGE ?

La curatelle, comme la tutelle, sont des charge publiques obligatoires. «*Autrement dit*, précise l'avocate Marie-Laure Leveau, *la personne désignée lors du jugement d'ouverture de la mesure de protection ne peut pas, à priori, refuser cette mission. Sauf à justifier d'excuses parfaitement valables, comme l'âge, la maladie, l'éloignement, des occupations familiales ou professionnelles exceptionnellement absorbantes ou l'existence d'une autre charge de même nature*».

En ce cas, la mesure de protection est déférée à l'État, le curateur (ou le tuteur) mandataire étant choisi sur une liste établie par le procureur de la République.



«Marseille 100 % vintage»…

par deux sœurs amoureuses de leur ville

À la fois livre et objet, le petit bouquin de cartes postales anciennes de Marseille, écrit par Anne-Laure et Isabelle Rauch, est le résultat d'un joli travail à quatre mains. Zoom sur ces deux sœurs passionnées par la cité phocéenne et son histoire.


Anne-Laure Rauch

©MOH

«Le monument le plus beau de Marseille, ce sont ses habitants»

Anne-Laure, la brune, guide-interprète français-allemand pendant dix ans dans toute la Provence, est aujourd'hui prof de lettres et d'histoire-géo dans un lycée marseillais. Isabelle, la blonde, attirée par le monde du livre depuis toujours, est directrice éditoriale des Editions Hervé Chopin à Paris. Ensemble, les deux sœurs avaient écrit en 2004 «Marseille d'antan», premier ouvrage de la collection «Images d'antan» lancée par Hervé Chopin Editions (HC Editions). «*Il s'agissait de beaux livres à base de cartes postales de la Belle Epoque, étayées d'explications historiques et d'anecdotes. Dans le cadre de cette collection, avec mon mari, Hervé Chopin qui a fondé sa maison d'édition en commençant par publier des ouvrages de photos sur les Antilles, nous avons édité plus de 120 titres sur les villes et les régions, toujours sur le même principe*», raconte Isabelle Chopin (les deux soeurs ont signé de leur nom de naissance le livre sur Marseille). Dix ans plus tard, elle réfléchit à décliner cette collection «*autrement*» afin de la rendre «*plus actuelle, plus fraîche et plus abordable*». C'est le concept «*vintage*» qui sera retenu et donnera ce petit format compact qui tient facilement dans un sac à main «*Pour cette collection-capsule, on a choisi nos quarante meilleurs titres, Marseille étant le plus vendeur. Vingt livres sortent cette année, dix en 2016 et dix l'année suivante*», précise-t-elle.

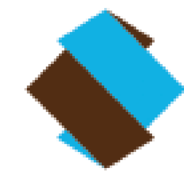
Plutôt dans la transmission que dans la nostalgie !

Pour sa part, Anne-Laure, est la seule des quatre sœurs Rauch à habiter Marseille, leur ville natale. Passionnée par son ancien métier de guide touristique très axé sur la culture, tout comme elle l'est aujourd'hui par sa mission d'enseignante, elle n'hésite pas à emmener ses élèves faire la visite des bâtiments historiques et architecturaux de la cité phocéenne. Pas étonnant, donc, d'apprendre que lors de la première édition, elle s'est chargée de toute la partie recherche historique, mise ensuite en forme par Isabelle. «*J'adore autant l'histoire que la ville* (elle a d'ailleurs écrit un livre sur les chemins de traverse de Marseille : Ndlr). *Nous avions travaillé avec Olivier Bouze qui possédait un extraordinaire fonds de carte postales dans sa boutique de la rue Crudère* (au passage, on rappelle qu'un Marseillais, Dominique Piazza, a inventé la carte postale en 1891 : Ndlr). *Pour cette deuxième édition, nous avons dû réduire les textes, on a privilégié les anecdotes. En fait, ma sœur et moi, sommes complémentaires*», explique-t-elle. Et d'ajouter en souriant : «*Savez-vous dans quel petit port de la Corniche, Louis XIV a pêché ? Ou encore… que criait le chauffeur de tram en arrivant à la Belle-de-Mai ?*» Quand on la questionne sur ses images préférées, elle avoue apprécier particulièrement celles qui montrent les petits métiers de l'époque, comme ces nounous devant le Palais de Justice ou ces bouquetières sur le Cours Saint-Louis… Car «*le monument le plus beau de Marseille, ce sont ses habitants*» ! Peu portées sur la nostalgie, mais se situant dans la transmission… Anne-Laure et Isabelle sont-elles «vintage», dans la vraie vie ? Sans doute côté musique pour la première, plutôt côté déco et architecture pour la seconde.

Isabelle Chopin

©DR

Marie-Odile HELME



LA MUTUELLE DU MIDI VOUS OFFRE 550 STAGES SPORTIFS

Depuis de nombreuses années, la Mutuelle du Midi offre des chèques Midi-Sports aux enfants de ses adhérents. Mais, le sport peut être pratiqué à tout âge et il n'est jamais trop tard pour s'y mettre ou s'y remettre…

La Mutuelle du Midi, non seulement, renouvelle cette opération en direction de ses jeunes adhérents, mais elle en étend également le bénéfice aux adultes…

CONDITIONS

- Cette offre est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation, ainsi qu'à leurs enfants également inscrits auprès de la Mutuelle du Midi.
- Elle est exclusivement valable pour des stages sportifs, **dans la limite de 3 stages par bénéficiaire et par an.**

MODALITÉS

- Vous êtes libres de vous adresser au club de votre choix, quelle que soit la discipline sportive.
- Impérativement avant le début de chaque stage, contactez notre service Communication (au 04 84 52 47 01) afin d'obtenir un «numéro d'ordre».
- Le montant de notre participation s'élève à 45 € par personne et par stage. Vous ne réglez à votre club que la différence.
- Le stage terminé, le club adresse le chèque Midi-Sports, dûment complété, à la Mutuelle du Midi et reçoit en retour notre participation par chèque bancaire.
- Cette offre de la Mutuelle du Midi est limitée à 550 stages que ses adhérents et leurs enfants effectueront durant l'année 2015.

CHÈQUE MIDI-SPORTS 2015 D'UNE VALEUR DE 45 €

Nom et prénom de l'adhérent souscripteur: ……

N° Sécurité Sociale: ……

Adresse: ……

Téléphone: ……

Nom et prénom du stagiaire: ……

Date de naissance: ……

Signature de l'adhérent souscripteur:

Nom du club d'accueil: ……

Adresse: ……

Téléphone: ……

Date du stage: ……

Discipline: ……

Numéro d'ordre du stage *: ……

* à demander à la Mutuelle du Midi (tél. 04 84 52 47 01) impérativement avant le début du stage.

À l'attention des clubs: Notre adhérent vous règlera la différence entre votre tarif et notre participation.

Le stage terminé, merci d'adresser ce «chèque Midi-Sports» à :

La Mutuelle du Midi – Service Communication – 16, la Canebière CS 31866 – 13221 Marseille cedex 1

Vous recevrez, en retour, un chèque bancaire à l'ordre de votre club.

Nom de l'enseignant: …………………… Signature:

Pour toute information concernant votre contrat : cotisations, demande de prise en charge, niveau de garantie, personnes couvertes…
Accueil téléphonique : N°Cristal 0 969 321 351 APPEL NON SURTAXÉ
du lundi au vendredi - 8 h / 19 h, le samedi - 8 h / 18 h

Nos bureaux

Siège Marseille
16, la Canebière - 13001 Marseille
tél : 04 91 00 76 10* - fax : 04 91 00 29 97*.
du lundi au vendredi : 9 h/12 h 30 - 13 h 30/18 h.

Marseille Cantini
3, avenue Jules Cantini - 13006 Marseille
tél. 04 91 17 23 48* - fax 04 91 25 56 06*
du lundi au vendredi : 9 h/12 h 30 - 13 h 30/17 h 30.

Marseille Prado
485, avenue du Prado - 13008 Marseille
tél. 04 91 16 15 49* - fax 04 91 16 15 70*
du lundi au vendredi : 9 h/12 h 30 - 13 h 30/17 h 30.

Aix-en-Provence
20, bd de la République -13100 Aix-en-Provence
tél. 04 42 93 77 69* - fax 04 42 93 60 00*
du lundi au vendredi : 9 h/12 h - 13 h 30/18 h.

Toulon
8, rue Picot - 83000 Toulon
tél. 04 94 18 54 19* - fax 04 94 18 54 17*
du lundi au vendredi : 9 h/12 h 30 - 13 h 30/17 h.

Nice
5, rue Berlioz - 06000 Nice
tél. 04 92 14 42 55* - fax 04 92 14 42 59*
du lundi au vendredi : 9 h/12 h 30 - 13 h 30/17 h.

Permanences mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires

Attention, *pour vous accueillir dans les meilleures conditions, nos conseillers reçoivent le public* ***uniquement sur rendez-vous***

Aubagne
tél. 04 91 17 23 34*

Antibes
tél. 04 92 14 42 45*

Avignon
tél. 04 42 93 77 69* *Ouvert tous les mardis sur RV*

Grasse
tél. 04 93 62 72 83*

Cannes
tél. 04 92 14 42 43*

Istres
tél. 04 91 00 76 04*

La Ciotat
tél. 04 42 08 44 52* : Permanence **adhérents** Mutuelle du Midi, tous les mardis, sur RV
Permanence **commerciale**, sur RV : tél. 04 91 16 14 31*

La Londe-les-Maures
tél. 04 94 18 54 18*

Manosque
Tél 04 42 93 77 69*

Saint-Raphaël
tél. 04 94 18 54 12*

Salon-de-Provence
Tél. 04 91 00 76 10*

** PRIX FRANCE TÉLÉCOM À PARTIR D'UN POSTE FIXE : TARIFICATION LOCALE OU DE VOISINAGE 0,078 € TTC DE MISE EN RELATION + 0,028 €/MN ; TARIFICATION NATIONALE : 0,105 € TTC DE MISE EN RELATION + 0,067 € TTC/MN.*

Questions d'adhérents

Mme Bernadette D. – Draguignan (83)
«Comment m'inscrire sur le site de la Mutuelle www.mutmidi.com, afin de recevoir automatiquement, dans ma boîte email, mes décomptes de prestations?»

La Mutuelle du Midi : C'est tout simple, avec vos codes d'accès (1), allez à l'adresse suivante : www.mutmidi.com/espaceadhérent/vos services en ligne, et effectuez votre inscription à «Recevoir mes décomptes par e-mail».
(1) Pour recevoir vos codes d'accès dans votre boîte mail, il est nécessaire de remplir le formulaire d'inscription qui se trouve dans l'Espace Adhérent à l'adresse www.mutmidi.com/espace adhérent/vos services en ligne/ et cliquer sur le bouton «s'inscrire». Le formulaire d'inscription doit être rempli au nom du souscripteur (le signataire) du contrat.

M. Marc B. - Marseille (13002)
«Je dois prochainement me faire hospitaliser. Où se renseigner pour savoir où me faire opérer ? »

MdM : Vous avez la possibilité de vous faire soigner dans l'établissement hospitalier public ou privé de votre choix. Mais où s'informer ? Comment choisir et être sûr de son choix ? Pour vous aider, vous pouvez aller sur www.mutmidi.com/espaceadhérent / Vos services en ligne / Choisir un service de chirurgie ou de médecine au sein d'un établissement hospitalier. Vous pourrez ainsi consulter la liste des hôpitaux et cliniques pratiquant les soins et interventions appropriés, avec des indicateurs de qualité précis, mis au point par des spécialistes. Cette liste, de même que l'ensemble des indicateurs, est mise à jour régulièrement pour vous permettre de bénéficier des dernières informations disponibles sur les établissements susceptibles de vous recevoir.

Mme Françoise M. - Marseille (13007)
«Mon époux vient de décéder. Ai-je droit à une aide de la part de la Mutuelle ?»

MdM : La Commission sociale de La Mutuelle du Midi peut allouer, sous certaines conditions, une participation aux frais d'obsèques. Pour cela, il est nécessaire que vous adressiez au Président de la Commission sociale de La Mutuelle du Midi (16 la Canebière CS 31866 - 13221 Marseille cedex 01) les éléments suivants :
- une demande d'aide sociale, par laquelle vous sollicitez une participation aux frais d'obsèques,
- l'acte de décès,
- votre avis d'imposition **(recto/verso)**,
- la facture originale des frais d'obsèques, portant la mention «acquittée» au nom de la personne qui en a effectué le règlement.

La Commission, sur la base d'un dossier complet, prendra une décision souveraine, qui sera rapidement portée à votre connaissance.

M. François G. – Marseille (13002)
«Ma cotisation mutuelle est prélevée le 8 de chaque mois. Mais cela ne m'arrange pas, car mes pensions sont versées sur mon compte bancaire après le 10 du mois, et mon compte est souvent à découvert quelques jours avant.»

MdM : Nos règles de gestion vous permettent d'opter pour un prélèvement soit le 8, soit le 15 du mois. Il suffit de nous adresser un simple courrier nous précisant votre choix de changer pour un prélèvement le 15.

Mme Nathalie C. - Fuveau (13)
«J'ai été licenciée de mon entreprise et souhaiterais faire une demande de portabilité de mon contrat frais de santé. Quelles conditions dois-je remplir ? Je m'inquiète pour le prolongement de mes droits.»

MdM : Il convient de nous adresser :
- votre attestation de Pôle emploi,
- la dernière carte de tiers payant Terciane en votre possession, relative au contrat Frais de santé en cours chez votre ex-employeur,
- le bulletin d'adhésion complété par votre dernier employeur,
- la copie de votre dernier contrat de travail, justifiant de votre ancienneté dans l'entreprise.

La portabilité prend effet à compter de la date de votre licenciement. La durée de portabilité est fonction de la période d'indemnisation du chômage, de celle du dernier contrat de travail ou des contrats de travail consécutifs chez le dernier employeur.
En tout état de cause, la durée maximum de la portabilité ne pourra excéder 12 mois. Votre dernier employeur a 1 mois pour nous informer de la cessation de votre contrat de travail.

L'Assemblée générale des délégués de la Mutuelle du Midi 4 juin 2015

Réunion préparatoire des délégués, 11 mai 2015.

Assemblée générale du 4 juin 2015.

L'Assemblée générale de la Mutuelle du Midi s'est tenue le 4 juin 2015.
Le Président Denis Colombier a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux délégués et administrateurs présents et relate, dans un premier temps, **les principaux évènements de l'exercice écoulé.**

Les résultats de l'exercice 2014 confirment la bonne santé de la Mutuelle du Midi, tant du point de vue technique que financier.
Le Conseil d'administration a décidé, cette année encore, compte tenu du niveau des réserves de la Mutuelle du Midi et du bon comportement technique de certaines gammes, de limiter l'indexation des cotisations pour 2016. L'augmentation des cotisations de la gamme individuelle «historique», qui représente la majorité du portefeuille, a été limitée à 1 %. Les tarifs des autres gammes ont dû être revalorisés de manière plus sensible pour l'équilibre des portefeuilles.
En dehors des points classiques, tels l'approbation des comptes, du rapport de gestion et de l'affectation du résultat, d'autres résolutions ont été adoptées. Il a été procédé, entre autres, au renouvellement de la Commission de contrôle, d'une partie du Conseil d'administration, ainsi qu'à une modification des Statuts.

Un deuxième volet important a ensuite été abordé : **le projet de fusion avec VIASANTÉ Mutuelle.**

Quelles en sont les raisons ?

Ainsi que cela avait été annoncé aux délégués, lors d'une réunion le 11 mai, les mutuelles vont devoir faire face à de nouvelles contraintes très importantes.

De natures différentes, ces contraintes peuvent remettre en cause l'existence et la pérennité des mutuelles. On peut citer, entre autres :
La pression concurrentielle de plus en plus importante et l'érosion régulière des effectifs ;
La règlementation européenne qui, par la mise en œuvre de «Solvabilité II», entraînera l'exigence de niveaux de fonds propres très élevés ;
La création et l'augmentation de taxes ;
La fiscalité et progressivité du taux de l'impôt sur les sociétés, auquel sont soumises pleinement les mutuelles depuis le 1er janvier 2014 ;
Les transferts de charges du Régime général vers les mutuelles ;
L'accroissement important de la technicité de la règlementation (nouveaux critères de responsabilité des contrats…) ;
Enfin, un fait important : la mise en place de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) et ses conséquences sur les mutuelles (une perte de 25 à 30 % des adhérents est prévisible).

Ces nouvelles contraintes viennent aggraver l'érosion des effectifs d'adhérents que connaît la Mutuelle du Midi depuis plusieurs années (- 56 % en 11 ans).

C'est pourquoi, après l'analyse de ce contexte général et de ses conséquences sur la Mutuelle du Midi, votre Conseil d'administration s'est efforcé à trouver la solution permettant à votre Mutuelle d'affronter, avec une plus grande sérénité, les changements et les défis de demain, en assurant la pérennité des garanties et prestations de vos contrats actuels.

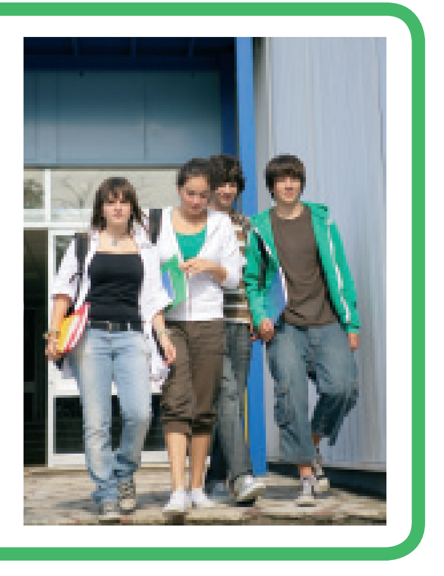
Un projet de fusion avec une mutuelle du groupe AG2R LA MONDIALE, de taille nationale et avec laquelle LA MUTUELLE DU MIDI partage les mêmes valeurs mutualistes et de proximité : VIASANTÉ Mutuelle, a été soumis à votre Assemblée générale.

Cette fusion a été approuvée par vos délégués et sera effective, avec effet rétroactif au 1er janvier 2015, sous réserve de validation par l'organisme de contrôle des mutuelles, «l'ACPR», avant la fin de l'année.
Un certain nombre d'administrateurs et de délégués de la Mutuelle du Midi participeront à la gouvernance de VIASANTÉ Mutuelle.

La volonté du nouvel ensemble est de faire vivre pleinement les territoires, au travers de Comités régionaux que nous pourrons évoquer plus précisément dans les mois à venir.

Ainsi s'achève l'Assemblée générale 2015.

Info Mutuelle



Votre enfant est étudiant à la prochaine rentrée universitaire 2015-2016…

Il peut conserver sa couverture santé à la Mutuelle du Midi jusqu'à 25 ans révolus, en qualité d'«enfant» sur votre dossier. Et, grâce à nos accords passés avec les mutuelles étudiantes LMDE et MEP, ses remboursements Mutuelle du Midi continueront à lui parvenir automatiquement, après ceux versés par ces mutuelles au titre du régime obligatoire de Sécurité sociale étudiante.

Renseignement auprès de notre service d'Accueil Téléphonique :
0 969 321 351 **(appel non surtaxé).**

L'iatrogénie médicamenteuse

Les médicaments sont efficaces contre certaines maladies, mais leur usage n'est pas anodin. Ils peuvent avoir des effets indésirables graves.

Qu'est-ce que l'iatrogénie médicamenteuse ?

L'iatrogénie médicamenteuse désigne les effets indésirables provoqués par les médicaments. Elle regroupe des symptômes très divers, depuis la simple fatigue jusqu'à l'hémorragie digestive ou la fracture de la hanche. La prise de médicaments s'est aujourd'hui banalisée et ces risques sont trop souvent sous-estimés.

Pourtant, les risques iatrogéniques sont évitables dans la majorité des cas.
Il s'agit, par exemple :
- D'une erreur dans la prise de votre médicament : mauvais horaire, double dose, etc.
- D'une interaction entre les différents médicaments que vous prenez.

Certains effets indésirables ne sont, en revanche, pas évitables, comme :
- Les effets indésirables liés au médicament lui-même (ils sont indiqués dans la notice d'utilisation du médicament).
- Les allergies, si elles sont inconnues auparavant.

Une prévention active pour les personnes de plus de 65 ans

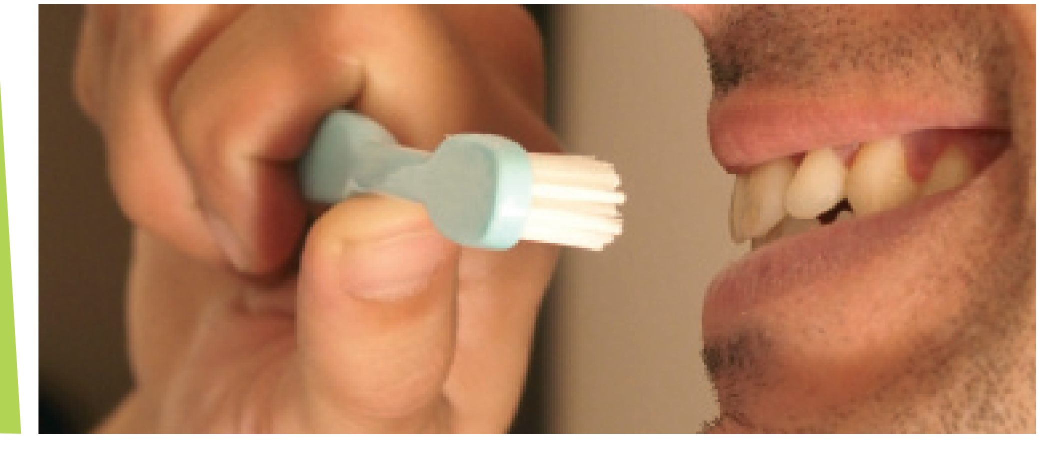
Toutes les personnes sont potentiellement concernées par l'iatrogénie médicamenteuse mais, avec l'âge, l'exposition à ce risque est plus grande, notamment chez les personnes consommant plusieurs médicaments.
À partir de 65 ans, si la consommation importante de médicaments est souvent justifiée, l'élimination des médicaments est plus lente, l'organisme est plus sensible, et les effets indésirables sont deux fois plus fréquents et plus graves : 10 % à 20 % entraînent une hospitalisation.

L'Assurance maladie et les médecins traitants ont donc décidé de mettre en place une prévention active des risques liés aux médicaments pour les personnes de plus de 65 ans.

Sources :
- *Haute Autorité de santé «Recommandations Modalités d'arrêt des benzodiazépines et médicaments apparentés chez le patient âgé» - recommandation pour la pratique clinique (octobre 2007).*
- *Haute Autorité de santé «Améliorer la prescription des psychotropes chez le sujet âgé»*
- *ameli.fr (2010)*

Le dentifrice : comment le choisir ?

C'est, incontestablement, c'est le produit phare de la salle de bain, celui qu'on devrait utiliser bi-quotidiennement, 365/365 jours. Mais, à quoi sert-il ? Quelle est sa composition ? Comment l'utiliser ? Comment le choisir ? Où l'acheter ? Autant de questions à Anastasia Thibon, docteur en chirurgie dentaire, attachée hospitalière à l'hôpital de la Timone à Marseille.



La première référence à une forme de dentifrice se trouverait dans un manuscrit égyptien datant du IVe siècle avant notre ère. Il mentionne une mixture à base de sel, de poivre, de feuilles de menthe et de fleurs d'iris mais, c'est aux Romains que l'on doit le terme dentifrice (dentifrictium), de dens, la dent, et fricare, frotter. Au cours du temps, on a utilisé des formes diverses, comme des mélanges de plantes, d'alun, de cendres, d'argile, des bâtonnets de cannelle, des racines, etc. Il faut attendre 1896 pour que Colgate & Company produise le premier tube de dentifrice souple. Il supplante les poudres utilisées jusque-là et faites à la maison. Depuis, le marché a explosé. Longtemps réduit aux dentifrices classiques à base de fluor, le marché s'est développé avec la multiplication des produits adaptés aux goûts des consommateurs, les campagnes de prévention de la carie et des maladies bucco-dentaires, ainsi que le boom de la grande distribution. En France, selon Emilie Chapusot (thèse d'odontologie, Nancy, 2006) le chiffre d'affaires des dentifrices a été multiplié par 3 de 1994 à 2005, dont plus des trois quarts réalisés en grande surface, 22 % en pharmacie et 3 % en parapharmacie. Quant à la consommation française, elle accuse un certain retard. Les Français utilisent en moyenne 3,3 tubes par an, alors qu'il en faudrait 6 pour réaliser un bon brossage quotidien. Par ailleurs, 15 % des gens n'auraient pas de dentifrice chez eux ! Quant aux pays en développement, le retard est considérable, d'où des maladies bucco-dentaires très nombreuses.

Qu'est-ce qu'un dentifrice ?

Il s'agit d'une pâte contenant de l'eau, des excipients et des principes actifs. On en distingue deux sortes : les dentifrices cosmétiques, vendus en grande surface, et les dentifrices thérapeutiques, distribués en pharmacie. Seuls les dentifrices dont la concentration en fluor est supérieure à 1500 ppm (150mg pour 100g) sont vendus en pharmacie. Ils bénéficient d'une AMM (Autorisation de mise sur le marché) garantissant leur qualité, leur efficacité et leur innocuité. Certains ne sont délivrés que sur ordonnance. Les autres relèvent du conseil du pharmacien, du dentiste ou du médecin, mais ne constituent pas une assurance tout risque. Sur 16 dentifrices testés par le magazine Que Choisir (26 mars 2014) le numéro 1 était vendu en grande surface et l'un des moins bien classés en pharmacie. Pour finir de jeter le trouble, certains dentifrices non AMM sont vendus en pharmacie et l'emballage des dentifrices thérapeutiques ne porte pas la mention AMM !

À quoi sert un dentifrice ?

Pour le docteur Anastasia Thibon, *«Il apporte du fluor (sauf pour les bios), protecteur contre la carie. Sa mousse améliore le brossage dans les endroits plus difficiles d'accès. Celui qui contient des agents anti-bactériens protège les gencives. Il peut enlever les tâches de coloration. Il parfume l'haleine. Il est complémentaire du brossage.»* Sur ce point, elle précise : *«Sans le brossage, qui élimine mécaniquement les débris, un dentifrice ne sert à rien...»*. Sur la question du blanchissage des dents, elle est formelle : *«Il s'agit d'une fausse allégation des industriels de la cosmétique. Un dentifrice ne peut pas blanchir des dents qui, de toutes les façons, ne sont pas blanches. Il peut simplement leur permettre de retrouver leur couleur d'origine.»*



Quelle quantité de dentifrice ?

Inutile de forcer sur la dose de dentifrice. Pour un enfant, la taille de l'ongle de son auriculaire suffit. Ce repère pratique peut être conservé à l'âge adulte.



Dr Anastasia Thibon

Quelle est la composition d'un dentifrice ?

Les pâtes classiques sont toujours constituées d'un mélange d'eau, d'agents moussants, nettoyants, stabilisateurs, anti-bactériens, conservateurs, arômes, colorants, fluor (sauf pour les bios) et, souvent, des abrasifs. Ils donnent au dentifrice sa consistance, sa stabilité, son goût et ses propriétés thérapeutiques ou préventives. Ce n'est pas une raison pour la choisir au hasard, dans un rayon de supermarché, en se basant sur les allégations marketing du fabricant ou le prix, l'emballage… Par exemple, pour le docteur Thibon, *«On ne doit pas donner n'importe quoi aux enfants. Autrefois, on disait qu'il ne fallait pas de dentifrice avant l'âge de 2 ans et on apportait le fluor nécessaire sous forme de gouttes. On s'est rendu compte que ce n'était pas très efficace. Maintenant, on recommande un brossage une fois par jour, dès l'apparition de la première dent, avec un dentifrice contenant moins de 500 ppm de fluor, sachant que l'enfant va avaler la pâte dentifrice. De 3 à 6 ans, le brossage est porté à deux fois par jour, avec des doses de moins de 1000 ppm (généralement 500). Après, on peut utiliser un dentifrice contenant plus de 1000 ppm de fluor, identique à celui des adultes… à condition qu'il ne soit pas antitaches.»* Elle explique : *«Les dentifrices dits blanchissants ou anti-taches contiennent des abrasifs (silice, par exemple) qui endommageraient des dents toutes neuves !»* Pour les adultes, elle recommande une utilisation maximum de deux fois par semaine.

Comment choisir ?

Etant donné la taille des linéaires, le choix d'un dentifrice est un vrai casse-tête. Selon le docteur Thibon : *«Hormis pour les enfants et en l'absence de certaines maladies bucco-dentaires, n'importe quel dentifrice de grande surface, à condition qu'il soit fluoré, fait l'affaire. Il faut cependant se méfier des allégations marketing. Contrairement aux laboratoires pharmaceutiques, les industriels des dentifrices cosmétiques n'ont pas à faire la preuve de l'efficacité de ce qu'ils proclament. Ils sont seulement tenus à ne pas mettre sur le marché des produits nocifs. Je conseillerais d'utiliser plutôt les produits vendus en pharmacie.»*

Dominique FONSEQUE-NATHAN

Degré d'abrasivité

L'abrasivité est indiquée par l'abréviation RDA (Relative dentin abrasion), suivie d'un chiffre. En-dessous de 20, le dentifrice est très peu abrasif. Entre 20 et 40, il est faiblement abrasif, entre 40 et 60, moyennement, entre 60 et 80, il est considéré abrasif et au-dessus de 80 comme très abrasif.







Une usine miniature à la maison ?

Quelques modèles grand public ont fait leur apparition sur le marché à des tarifs variant en moyenne de 1 000 à 5 000 €. Une imprimante 3D conçue pour les particuliers occupe le volume d'un four et, derrière sa porte vitrée, fabrique des objets en matière plastique, à base de filaments de couleurs variées mais limitées ! Des bijoux, des jouets, des objets de décoration, des pièces d'électroménager... Pour imprimer un objet, il faut un plan : un fichier 3D, dont des milliers de modèles sont disponibles au téléchargement sur internet, d'un intérêt parfois douteux, tant ils tendent au gadget kitsch et inutile.
Malgré les promesses, les possibilités données à l'imprimeur amateur sont encore limitées et bien des tentatives se soldent par des échecs techniques, parce que les formes sont inadaptées au procédé, parce que les modèles sont incompatibles avec le logiciel de la machine, parce qu'on ne trouve pas les bons réglages ! Casse-tête, gouffre de temps pour des résultats loin d'être parfaits. Comparés aux objets du commerce, leur finition est médiocre, voire laide.
Si les pièces produites par impression 3D sont suffisamment robustes pour envisager nombre d'applications de bricolage : pièces de rechange, outils, passe-câbles, socles, cales, fixations murales… ils doivent être conçus très épais, et ils ont tendance à s'user très vite.
Certains jouets sont dangereusement fragiles : à éviter avec les nourrissons. Quant aux bijoux les plus fins, ils sont très cassants et ne survivent que quelques jours…

L'impression 3D une révolution en marche

Riche de possibilités, la technologie de l'imprimante 3D, supposée révolutionner les modes de conception, de fabrication, de distribution des objets, est loin d'être parvenue à maturité. Et pose bien des questions socio-économiques. Mais elle fait chaque jour plus d'adeptes chez les particuliers.

L'imprimante tridimensionnelle, ou 3D, comme son nom l'indique permet de produire des volumes, donc des objets. Le produit désiré est dans un premier temps dessiné par un logiciel de conception par ordinateur. À partir du fichier, l'imprimante dépose et solidifie la matière choisie, couche par couche, jusqu'à obtention de la forme souhaitée. D'abord développée pour produire des prototypes, notamment dans l'industrie, cette technologie voit chaque jour s'étendre ses possibilités, et donc ses champs d'usage, mais reste limitée par un certain nombre de freins : éventail des matériaux (essentiellement plastiques et métaux : titane, inox, acier, l'aluminium et ses alliages), taille réduite et fragilité des pièces, relative lenteur d'exécution… Il n'empêche que les applications actuelles sont déjà prodigieuses, des prothèses médicales parfaitement ajustées jusqu'aux composants électroniques à la demande, des tissus biologiques aux aliments synthétiques, de l'architecture au design...
Voilà qui semble ouvrir une nouvelle révolution industrielle, une nouvelle définition des modes de production, et autres effets en chaîne dans l'ensemble du tissu économique jusqu'à la distribution. D'autant que les imprimantes 3D sont accessibles au grand public.

Révolution en germe

Cette technologie suscite un foisonnement de petites entreprises de service, qui la mettent à disposition des entreprises comme des particuliers. Mais à aujourd'hui, et hors industrie, le développement de l'usage des imprimantes 3D est essentiellement l'œuvre d'amateurs. Qui forment d'ailleurs communauté, véhiculant et diffusant d'autres valeurs contribuant à mettre en avant la créativité et la capacité de faire soi-même. Les makers, tels qu'ils se définissent eux-mêmes, ou les fab labs (fabrication laboratories) collaboratifs, orientés vers les nouvelles technologies accessibles aux non-professionnels et imaginables à l'échelle d'un quartier, sont enracinés dans le monde du logiciel libre, ils appliquent ses valeurs et pratiques aux mécanismes de fabrication. Pour les plus radicaux d'entre eux, la réappropriation populaire des outils ouvrirait la voie à une démocratisation de la production industrielle avec, en ligne de mire, l'abolition de la société de consommation. D'autres espèrent réduire les coûts du travail et rendre ainsi obsolète le mouvement de délocalisation de la production industrielle vers les pays du tiers-monde.

Bon pour l'environnement ?

Les enjeux écologiques de l'impression 3D à large échelle, liés aux impacts matériels des ressources consommées et aux effets environnementaux du processus de fabrication, sont controversés. Au-delà de la réduction des transports, les avantages sont dans une moindre consommation de matière, puisque ce mode de fabrication réduit les pertes et chutes. Par ailleurs, les possibilités de produire des pièces détachées pour la réparation des objets conçus en open source* ou pour des produits n'existant plus sur le marché traditionnel, en augmentera la longévité (fin de l'obsolescence programmée !). Mais la question des ressources demeure, car le plastique d'origine pétrolière est encore, sous diverses formes, le matériau le plus couramment utilisé, non naturel, non renouvelable. Enfin, la gestion des produits en fin de vie pose la question du recyclage, comme pour les productions traditionnelles.
Et puis l'on peut se demander si la possibilité de générer des objets plus ou moins indispensables où et quand on le souhaite, à domicile notamment, freinera réellement les ardeurs de notre société consumériste…

Pascale HUBY



Légiférer ?

Autre question autour de cette future probable révolution : celle de la propriété intellectuelle. Que deviennent les brevets, les droits d'auteur, s'il est possible de dupliquer et de produire n'importe quel objet chez soi à partir de fichiers numériques téléchargeables ? La nouvelle industrie à naître appellera, pour le moins, une législation adaptée. À l'image de ce qu'a subi l'industrie de la musique et du cinéma, la reproduction facile d'objets à l'échelle individuelle inquiète les acteurs économiques traditionnels, prompts à dénoncer tout «piratage» venant compromettre leurs intérêts financiers. Prévoyant ces blocages, une partie de la communauté des adeptes de l'impression 3D, aux États-Unis notamment, a engagé la réflexion sur le terrain juridique et envisagé de proposer des prototypes sous licence, fournissant une garantie en même temps que la liberté de circulation des œuvres enregistrées. Par ailleurs, les créations open source des objets laissent déjà la possibilité de reprendre, pour l'améliorer, la conception des objets proposés.

** Open source : terme s'appliquant au matériel dit «libre», qui regroupe les machines, dispositifs ou toutes choses physiques dont les plans ont été rendus publics, de façon à ce que tout un chacun puisse les fabriquer, modifier, distribuer et utiliser.*

Métalliser un objet

ou s'offrir un peu d'éternité !

Aimeriez-vous transformer en bijou la sucette de votre petit-dernier ? Immortaliser les dernières cerises de votre jardin d'enfance ? La balle de jeu de votre meilleur tournoi ? Ou encore le rameau d'olivier de votre plus belle randonnée ?... C'est tout à fait possible. Qu'il soit minéral, végétal ou autre, tout objet peut être métallisé par électrolyse. Alors, que choisissez-vous : cuivre, argent ou or ?

«Naître avec une cuillère d'argent dans la bouche !»...

La clientèle des métallisations n'est pas en forte expansion, mais elle se maintient. Un peu comme celle des timbales d'argent de naissance. Avec 6 000 timbales par an gravées ici, on peut dire que la tradition tient le cap, celui de la santé. Saviez-vous que naître avec une petite cuillère d'argent dans la bouche signifiait surtout avec un bon capital santé comme première fortune, l'argent ayant la réputation de combattre... les infections ! L'argent colloïdal fut d'ailleurs utilisé en médecine jusque dans le début des années quarante.

Sur le comptoir de cet artisan du centre de Nice - sous une enseigne connue depuis 1925 pour l'entretien des argenteries -, une jeune femme fort élégante pose délicatement quelques nouveaux coquillages sculptés en bagues. Fruits d'un travail à la fraise dentaire, long et difficile. Aujourd'hui, elle expose sa nouvelle demande : la métallisation partielle des bagues. «*Impossible en l'état*». C'est le verdict de l'artisan après plusieurs jours d'étude, plusieurs tentatives aussi : «*Seul un traitement complet du coquillage peut permettre l'électrolyse, car sans cette immersion, elle ne passe pas dans le coquillage. Comme ce n'est pas le but de cette styliste, il faudra chercher encore la bonne solution... Peut-être en posant un insert métallique à l'intérieur, mais le risque de briser le coquillage travaillé est grand...!*». Si l'artisan rencontre généralement des demandes plus simples, le processus n'en demeure pas moins long.

Rendre l'objet parfaitement hermétique

Tout d'abord, soigner la présentation. S'il s'agit d'une chaussure d'enfant par exemple, il conviendra de nouer harmonieusement les lacets (car voués à devenir rigides, bien entendu). Puis l'on fixe l'objet sur un fil de laiton. Suivra l'enduction, avec un produit électro-conducteur en aérosol. Et enfin, la première étape de la métallisation proprement dite, soit un cuivrage par électrolyse. «*Quel que soit le choix final du client parmi cuivre, argent ou or* - explique Eddy, artisan salarié par l'entreprise depuis le premier propriétaire -, *on passera d'abord l'objet au cuivre.*» Arrivera ensuite l'étape de l'électrolyse au métal choisi (chaque bain nécessite deux heures) et, enfin, une moyenne de quatre heures de finition. «*Certains préfèrent bien sûr en rester au cuivrage, mais l'on ne fait jamais abstraction des finitions !... Notamment pour un rendu satiné et surtout un poli brillant.*» Un vernis antioxydant achèvera la séance. «*Nous avons exposé la difficulté liée au phénomène d'«épargne», c'est-à-dire lorsqu'on souhaite ne pas métalliser le tout* - reprend le spécialiste - *mais cette fois, cela concerne la matière elle-même. Le plâtre par exemple, est difficile à métalliser car friable. L'objet doit devenir parfaitement hermétique ou bien, rien ne sera possible.*» C'est ainsi qu'en secouant un pamplemousse métallisé, on entendra nettement bouger le fruit à l'intérieur de sa coque impénétrable.

Pas de place pour l'erreur !

«*Ce n'est pas le prix qui est le moteur* - raconte le patron - *c'est l'originalité de l'objet, son caractère unique, d'où la pression pour le réussir !*» L'enseigne recense de plus en plus de fruits à métalliser. «*Bien entendu, il existe des fruits de métal sortant des moules industriels assez bon marché, mais cela ne remplacera jamais le citron ou la grenade ramassés dans son propre jardin ou celui de ses parents... surtout quand la propriété vient d'être vendue !*» Une des clientes augmente d'ailleurs sa coupe de fruits d'année en année et raconte à qui veut l'entendre qu'il lui semble retrouver la texture de chaque pièce qu'elle a tenue dans sa main. «*Embellir avec une dorure un hochet, un biberon, un bouchon de champagne ou une noix, c'est leur donner l'apparence de la valeur sentimentale qui leur revient, mais dans le cas d'une pièce organique comme une fleur, un insecte, une feuille, c'est tout simplement lui offrir... une forme d'éternité !*»

Josselyne-France BELIEU



Une tradition venue du Nord de l'Europe

Depuis plusieurs siècles, afin de «cristalliser» les premiers pas de l'enfant, les mamans du Nord ont pour habitude de confier sa première paire de chaussures à un artisan qui va la rendre encore plus précieuse grâce à une technique traditionnelle. Les petits souliers se transforment alors en objets rares et éternels que les parents offriront à leur enfant lorsqu'il quittera la maison. Au Benelux, c'est le parrain qui se charge de l'affaire pour remettre la chaussure-orfèvrerie à son(sa) filleul(le) lors de ses noces, assortie de la gravure du prénom et de la date de naissance.

Qu'est-ce que le procédé par électrolyse ?

L'objet est plongé dans une solution reliée à un **générateur**. La **cathode** (-) est reliée à la pièce à plaquer, tandis que l'**anode** (+) l'est à un morceau de **cuivre** qui servira à alimenter le placage. Les deux électrodes sont plongées dans le bain, à quelques centimètres l'une de l'autre, et l'on fait passer le courant autant de temps que nécessaire. Les ions métalliques convergent alors vers l'objet. Certains facteurs favorisent le phénomène :

- **La concentration** du bain : plus le bain est concentré, plus le placage est rapide.
- **La surface** de la pièce à plaquer : plus la surface de la pièce est grande, plus **l'intensité** électrique doit être élevée.
- La vitesse du dépôt : elle est proportionnelle à la quantité de courant traversant la pièce à plaquer.
- **La température** : la chaleur favorise le rendement du **bain**.



Pour une épaisseur correcte :
- cuivre : 15-20 microns
- argent : 10 microns
- or : 1 micron

L'aquaculture, une activité durable

L'aquaculture (élevage de produits de la mer), pratiquée dans le monde entier, est controversée sur le plan environnemental. Cependant, en région PACA notamment, des fermes marines ont opté pour le bio et le développent durable.

Pendant de l'agriculture en milieu aquatique (mer, rivière, étang), l'aquaculture recouvre la production par l'homme de poissons, crustacés, mollusques et algues dans des fermes aquacoles, en apportant nourriture, oxygène et protection des organismes cultivés contre les prédateurs, en bassins, cages ou filets. Pratiquée depuis l'Antiquité, elle représente aujourd'hui l'un des secteurs de production alimentaire en plus forte progression, représentant plus de 50 % de la production halieutique mondiale totale ! Considérée comme une alternative durable à la surpêche, utilisée pour le rempoissonnement de rivières ou de lacs, elle est cependant loin d'être anodine pour l'environnement. En effet, les animaux d'élevage sont accusés de transférer maladies et parasites aux espèces sauvages, par voie de proximité physique au travers des cages, et de provoquer la disparition de ces populations. D'un autre côté, le traitement des maladies à base de désinfectants chimiques et d'antibiotiques s'avère désastreux. Dans plusieurs pays peu regardants, certaines espèces d'élevage sont transgéniques, ou exotiques par rapport à la région où on les cultive. Si des individus s'échappent de leur enclos, le risque d'invasion et de compétition avec les espèces locales peut gravement affecter celles-ci. Par ailleurs, la concentration de poissons en un même endroit entraîne l'augmentation de matières organiques dans le milieu, ce qui modifie la biodiversité végétale et animale autour des fermes aquacoles. C'est pourquoi de nouvelles techniques de culture tendent à concevoir des systèmes clos, pour limiter les contacts avec les écosystèmes naturels. Ce, pour minimiser les risques de maladies ou d'impacts génétiques sur l'environnement extérieur.

Une culture raisonnée et raisonnable

Cependant, les études prouvent que les poissons d'élevage ne seraient pas moins bons pour la santé que les poissons sauvages. À condition que la production se fasse dans de strictes conditions sanitaires. C'est le cas dans notre région, où plusieurs fermes marines ont choisi de mettre en place une charte rigoureuse d'élevage, garantissant la sécurité alimentaire, et le bien-être animal. Provence Alpes Côte d'Azur est d'ailleurs la première région française en matière de pisciculture de pleine mer (de loups et de dorades principalement) et a pris le virage du bio dès les années 90. À l'image de la ferme aquacole de Marseille, Provence Aquaculture, située sur l'île de Pomègues dans l'archipel du Frioul, au large de Marseille. Ici, les poissons grandissent dans leur milieu naturel, en pleine mer, dans le respect de leur vie naturelle, sans activateur de croissance. Leur alimentation, à base de poissons sauvages et de végétaux issus de l'agriculture biologique, ne contient pas de farines animales terrestres. Enfin, les poissons sont livrés aux clients sous 48 h, garantissant une parfaite fraîcheur. Si certains partent à l'export, la majorité reste dans le Sud-Est, fournissant restaurants et enseignes de la grande distribution. Une démarche certifiée et sécurisante !

Pascale HUBY

Le cycle de l'élevage

Des poissons sélectionnés en pleine mer en fonction de leurs poids, de leur taille et de leur parfaite présentation pour la reproduction, sont destinés à devenir des géniteurs. À chaque ponte, une femelle donnera environ un million d'œufs qui seront ensuite fécondé par le mâle qui recouvrira ces œufs par une substance appelée laitance.
Après fécondation, les œufs sont recueillis dans des bassins spéciaux, c'est l'écloserie. Il faudra, selon les espèces, entre quelques jours et quelques semaines à un œuf pour devenir larve. Les larves ainsi obtenues sont placées dans un nouveau bassin qui servira de nurserie. C'est là que s'effectuera le sevrage permettant à la larve de devenir alevin. L'alevinage est une étape pendant laquelle la nourriture et l'état de l'eau sont strictement surveillés. L'eau subit quotidiennement de nombreux contrôles : débit, filtration, teneur en sel, oxygène, température, afin de recréer au mieux les conditions de vie des poissons à l'état sauvage.
À trois mois, le jeune alevin est à l'état juvénile. Il est alors transféré dans des filets ou cages aménagés en bord de mer (pour le loup et la daurade par exemple). Il y restera en moyenne deux à trois ans pour parvenir à la taille et à l'âge adulte. Ils seront surveillés tous les jours et notamment en ce qui concerne leur nourriture dont dépend leur croissance.
Pour la plupart carnivores, leur alimentation est constituée majoritairement de farine de poissons, très proche de leur alimentation naturelle.
Cette alimentation inerte est proposée sous forme de granulés, dont la granulométrie change en fonction du poids du poisson.
Parvenus à l'âge adulte, les poissons sont répartis selon leur taille dans des cages en mer.
Une fois matures, les poissons mis à la pêche et dont la cage aura jeûné 24 heures auparavant, sont abattus d'une matière la plus naturelle possible. Les poissons sont par exemple plongés, dès leur sortie de l'eau, dans de grands bacs de glace, ce qui les fait passer en phase létale, par choc thermique.
Les pêches se font en fonction de la taille du poisson et de la demande commerciale.

Vocabulaire

L'aquaculture (ou aquiculture ou encore halieuculture) est le terme générique qui désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique. Pour la production de poissons, on parle de pisciculture, de conchyliculture pour les coquillages, d'astaciculture et pénéiculture pour les crustacés ou encore d'algoculture pour les algues.



PHOTOS© CIPA

Requins en Méditerranée : en grand danger !

Aucun autre animal ne nourrit autant de crainte. Via une effroyable image, colportée par les légendes, largement relayée par les films à suspens hollywoodiens. Et même si notre Méditerranée, berceau des civilisations, n'est pas associée aux requins dans l'imaginaire collectif, il est grand temps de rétablir la vérité. Quarante-sept espèces l'habitent depuis l'antiquité dont plus de la moitié sont menacées. A la clé, éviter un danger imminent sur l'un des maillons les plus importants de l'écosystème.

Contrairement aux idées reçues, sur un total de 450 espèces de requins, seules trois sont susceptibles de s'attaquer à l'homme. Il s'agit du requin tigre et du requin bouledogue habitués des mers tropicales et subtropicales ; et aussi du grand requin blanc qui sillonne toutes les mers et océans sauf les pôles. Ce dernier est donc bien présent en Méditerranée, mais ses apparitions le long des côtes sont extrêmement rares. C'est en 1758 qu'il a été décrit pour la première fois en Méditerranée par un biologiste. Au XXème siècle, il fut pêché trois fois dont une par un pêcheur de l'Estaque (1,8 t). Enfin en 1991, le plus grand requin blanc au monde fut remonté à Sète dans les filets de Jean Licciardi (6 m/2 t). Ami du conservateur du musée de zoologie de Lausanne, celui-ci y envoya le requin par camion et le musée ferma ses portes pendant deux ans afin de travailler à la conservation de l'animal que l'on peut encore observer de nos jours.

Le squelette des requins n'est pas constitué d'arrêtes comme la plupart des poissons : il est fait de cartilages, plus léger, plus élastique. Avec ses dents acérées et son profil effilé, il fait peur. «*Mais ce n'est pourtant pas le fauve cruel et assoiffé de sang que l'on imagine* – explique Bernard Séret, pionnier parmi les requinologues français depuis 50 ans, et chercheur à l'IRD* - *Quand un requin s'attaque à l'homme, c'est souvent par erreur, car la chair humaine ne fait pas partie de ses préférences !*» Dans l'estomac du requin blanc de Sète, on trouva... deux dauphins !

Méconnus car trop rares ou trop craintifs

Parmi les quarante-sept espèces recensées en Méditerranée, trois s'observent un peu plus souvent. C'est le cas du requin bleu (ou «Peau Bleue») fréquemment repéré en Corse. Seule bizarrerie : il ne vit généralement pas proches des côtes. De nature inoffensive et solitaire, le requin bleu ne s'attaque pas aux êtres humains. A l'été 2014, trois apparitions avaient été recensées dans des stations balnéaires de la Méditerranée et inquiété les vacanciers, mais aucune attaque n'eut lieu, bien que certains n'aient pas hésité à s'approcher de l'animal marin. Egalement présents, le requin renard et le requin gris, inoffensifs, mais à respecter. «*Il ne faut pas oublier que le requin demeure un super-prédateur nageant vite et doté d'une mâchoire puissante aux dents tranchantes qu'il n'hésitera pas à utiliser s'il est agressé*», rappellent les spécialistes interrogés comme Alessandro De Maddalena, plongeur, photographe et biologiste au musée d'histoire naturelle de Gênes.

PHOTOS© M. DAGNINO

« Sans requins, ce serait une explosion de méduses ! »

Un tiers des espèces de requins sont menacées de disparition dans le monde selon l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Depuis "Les Dents de la Mer" (1975) de Steven Spielberg, la peur des requins s'est propagée et semble excuser les massacres perpétrés au large. C'est le "shark finning" qui est principalement en cause, soit la barbarie de la pêche à l'aileron, découpé alors que l'animal est toujours vivant. Mutilé, il est ensuite relâché, les pêcheurs ne voulant pas s'encombrer de sa carcasse, malgré **une interdiction de cette pratique par la Commission européenne.** En continuant à délivrer les permis spéciaux les gouvernements européens peinent à mesurer l'impact négatif de cette pêche sur l'écosystème marin. C'est l'Espagne qui bat le record avec 50 000 tonnes par an. «*Quand on se souvient que la surpêche du thon explique que les méduses pullulent en Méditerranée*, s'alarme Sarah Muttoni, biologiste au Seaquarium du Grau du Roy et à Stellaris, association pour la recherche et la protection des espèces sensibles, *on peut s'attendre au pire si les requins disparaissent*». «*Cent millions de requins exterminés par an sur le globe, une véritable catastrophe écologique !*» reprend Bernard Serret. En se plaçant en haut de la pyramide alimentaire, les requins jouent le rôle de régulateurs de l'écosystème marin, et leur présence permet de mesurer la bonne ou mauvaise santé d'un environnement donné. «*Si les squales payent très cher la cupidité humaine, nous en paierons nous aussi très bientôt le prix*». Pour l'heure, scientifiques et plongeurs passionnés repèrent, observent, marquent les requins afin de suivre leurs parcours et échangent des données précieuses sur leurs populations et modes de vie fort discrets.

Josselyne BELIEU

* *Institut de Recherche pour le Développement*

Plusieurs musées et instituts océanographiques proposent une autre vision du seigneur des mers :

• Le musée et l'Institut Océanographique de Monaco où même les jeunes enfants peuvent approcher en bassin des requins «pyjama», «léopard rayé», «Emissoles lisses et tachetées» : **www.oceano.mc.**

• Le Seaquarium et l'Institut Océanographique du Grau du Roi : **www.seaquarium.fr**

• L'association pour la recherche et la protection des espèces sensibles : **www.stellaris-asso.org**

Maturité sexuelle tardive, gestation très longue : des facteurs aggravants de sa disparition !



les trois étapes du marquage des requins (PHOTOS© SARAH MUTTONI)

PHOTOS© GRÉGORY LECOEUR

Les requins tuent au maximum 10 personnes par an dans le monde

Ils sont donc bien moins meurtriers que les méduses (100), les abeilles (400), les serpents (100.000), les moustiques (800 000), les accidents de la route (1,2 million)...

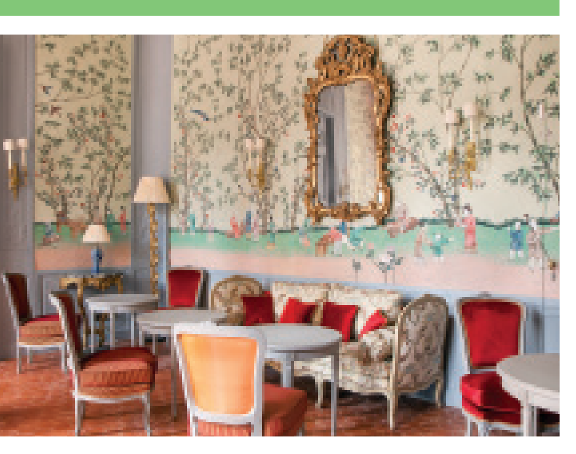
BIBLIOGRAPHIE

• «**Requins au-delà du malentendu**», Institut Océanographique de Monaco.
• «**Biologie du requin blanc**», Alessandro de Maddalena.
• DVD «**Méditerranée, requiem pour les requins**» de Stéphane Granzotto, coproduit par France 3 Corse Viastella et Studio B.

Hôtel de Caumont à Aix-en-Provence

Un nouveau centre d'art dans un joyau du XVIIIème siècle

À deux pas du cours Mirabeau, un nouvel espace, dédié à l'art, a ouvert ses portes dans un hôtel particulier du 18ème siècle entièrement restauré. Cet écrin propose expositions temporaires (Canaletto puis les fabuleuses collections du Prince de Lichtenstein), salon de thé, restaurant, jardins à la française et bien d'autres surprises exceptionnelles.



« *Oh, my god !*». Cet après-midi là, la touriste anglaise qui entrait dans l'hôtel de Caumont, ne réussissait pas à garder son self control, éblouie par le faste des lieux. Il faut dire que l'ancien hôtel particulier de Pauline de Caumont frappe l'imagination. L'espace d'un instant, on fait un saut de 300 ans dans le passé.
On est au tout début du siècle des lumières. François Rolland de Réauville, marquis de Cabannes, souhaite construire un hôtel particulier digne de sa fonction de second président à la Cour des comptes d'Aix-en-Provence. Il demande à Robert de Cotte, premier Architecte des bâtiments du roi, de lui en dessiner les plans et de se démarquer des autres hôtels particuliers du quartier Mazarin. La première pierre est posée le 4 avril 1715. À la différence de beaucoup d'hôtels particuliers aixois, donnant directement sur la rue, l'hôtel de Caumont est un bâtiment «entre cour et jardin» comme s'il s'agissait, en centre ville, d'un château au milieu d'un parc ! Il est caractérisé par quatre éléments allant de l'espace public à l'espace privé : le portail, la cour d'honneur (ou cour des carrosses), le corps de logis et le jardin. Par l'ampleur de sa conception (2500 m² de bâti), par ses proportions, Caumont est une magnifique illustration de l'architecture française du XVIIIe siècle, un éloge du baroque aixois. Admiratif, Christophe Aubas, administrateur du site, imagine «*les réceptions fastueuses qui s'y tenaient du temps de Pauline de Caumont, héritière des lieux à la mort de son père.*»
La restauration des bâtiments (18 mois de travaux, 20 millions d'euros) à l'identique permet d'en avoir une vision très exacte… même si, aujourd'hui, l'enfilade de salons aux délicates gypseries abrite un salon de thé et un restaurant où l'on peut «bruncher», déguster pâtisseries fines, salades aux noms évocateurs de «Carmen», «Noce de Figaro», «Flûte enchantée», boire un verre.
La magie de l'hôtel de Caumont est de pouvoir se replonger dans l'atmosphère brillante du siècle des lumières.
Parmi les chefs d'œuvre figure, en bonne place, la cage de l'escalier principal, immense puits de lumière de trois étages sur lequel veille un couple d'Atlantes au torse nu. Mais aussi, les jardins à la française, où les clients du restaurant-salon de thé ont une vue plongeante sur les buis taillés en fleur de lys et sur la fontaine aux trois tritons. Ou encore, la librairie-boutique avec ses décors en chêne et ses airs de cabinet de curiosités.
Le premier étage, lui, permet d'entrer directement dans l'intimité de Pauline de Caumont (1767-1850) dont le salon de musique et la chambre, reconstitués, restituent l'ambiance des intérieurs de la noblesse de l'époque.

Centre de vie artistique

La visite de l'hôtel de Caumont pourrait s'arrêter là, mais Culturespaces, propriétaire et gestionnaire du site, a souhaité en faire, selon Christophe Aubas, «*un centre de vie artistique où l'art s'exprime sous toutes ses formes*». Sophie Aurand-Hovanessian, directrice de la programmation culturelle et des expositions, précise : «*Caumont Centre d'Art est plus qu'un simple lieu d'exposition, c'est un espace où l'art vibre.*» Elle ajoute : «*L'art de l'exposition doit bouger et ouvrir de nouveaux horizons de curiosités aux visiteurs. À chaque fois, nous souhaitons leur faire vivre une nouvelle expérience en enrichissant le parcours, grâce à une scénographie capable d'offrir une lecture plurielle des sujets en faisant appel au son, à la musique, aux images, à la vidéo, aux technologies interactives.*»



Ceux qui ont aimé les Carrières de lumière, où les peintures les plus délicates vibrent, tourbillonnent, s'animent au son de la musique, comprendront.
Culturespaces, société anonyme (filiale du groupe Engie) créée il y a 20 ans par Bruno Monnier, n'est pas la première venue dans la gestion des monuments historiques et musées français. Elle accueille plus de 2,3 millions de visiteurs chaque année dans des lieux aussi prestigieux que la Villa Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Villa Grecque Kérylos (Beaulieu-sur-Mer), les Carrières de Lumières aux Baux-de-Provence, le Château des Baux-de-Provence, le Théâtre Antique et le Musée d'Art et d'Histoire d'Orange, les Arènes de Nîmes, la Maison Carrée, la Tour Magne, la Cité de l'Automobile à Mulhouse, le Musée Jacquemart-André (Paris). Pour la première fois, Culturespaces est propriétaire d'un lieu. Christophe Aubas : «*Quand nous avons appris que la ville d'Aix vendait l'ancien conservatoire de musique Darius Milhaud, trop exigu, nous avons décidé d'en être acquéreurs.*» 18 mois de travaux et 20 millions d'investissement après, le nouveau centre d'Art ouvrait ses portes aux visiteurs avec une exposition inaugurale (6 mai-13 septembre) dédiée à Canaletto, peintre vénitien du XVIIIème siècle.

Exposition d'un nouveau type

Culturespaces y expérimente un nouveau type d'exposition multimédia. En complément des chefs-d'œuvre, il introduit de nouveaux supports numériques et multimédia. Dès l'entrée de l'exposition, un dispositif sonore directionnel oriente le visiteur vers une approche musicale des premiers Caprices de Canaletto. À mi-parcours, l'installation multimédia Capriccio Veneziano, réalisée par l'artiste vénitien Gianfranco Iannuzzi, place le visiteur au centre des vedute de Canaletto. Grâce au concept AMIEX®, les images numérisées s'animent et se reflètent dans l'eau du Grand Canal.
La prochaine exposition aura lieu du 29 octobre au 13 mars, sur le thème des «fabuleuses collections du Prince de Liechtenstein».
Entre les deux expositions, les amateurs pourront visiter l'hôtel de Caumont, déjeuner, déguster boissons et pâtisseries, regarder un docu-fiction inédit sur «Cézanne au pays d'Aix», voir les expositions de photos, assister à des conférences, écouter de la musique et participer à bien d'autres activités qui sont en projet.
Avec Caumont, Aix-en-Provence confirme son statut de destination incontournable pour les amateurs d'art (Granet, Vasarely, fondation Planque), de musique et de danse. Des atouts majeurs pour la ville natale de Cézanne et Zola.

Dominique FONSEQUE-NATHAN

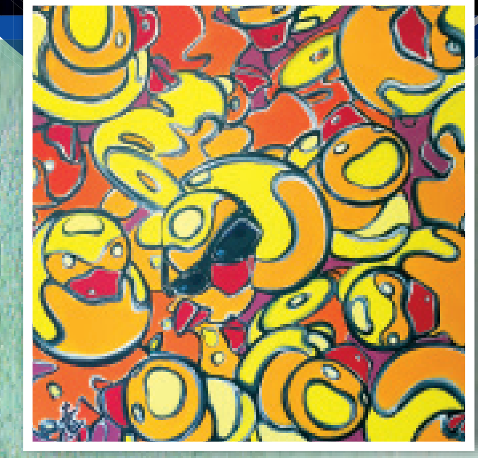
PHOTOS© XDR

Patrick Raphaël
Figuration apostrophe

Peintre marseillais, Patrick Raphaël crée un monde réjouissant et inondé de couleurs qui interpelle immédiatement les spectateurs.

Joli parcours

Dès qu'il s'est remis à peindre, Patrick Raphaël a fait de belles rencontres. Et enchaîné les expositions personnelles à Marseille. «Une aventure» à la Fondation Écureuil, «Un monde si doux» au Virgin Café, «Bonnes nouvelles» à la mairie de Bagatelle, «Pur sucre» en 2013 au Pavillon M, «Bonus» au Silo, «Come on» à l'hôtel Pullman Palm Beach. On devrait le retrouver en 2016 à la Villa Tamaris à la Seyne-sur-Mer, haut lieu de la Figuration narrative, et au Centre d'art Fernand-Léger à Port-de-Bouc.



C'était, selon l'artiste, une invitation à se poser et à prendre une bouffée d'air, voire à s'oxygéner dans un éclat de rire en découvrant une toile. «Respire», l'exposition que Patrick Raphaël a présentée du 18 mai au 5 juin dernier dans l'espace d'exposition de La Mutuelle du Midi-AG2R, sur la Canebière à Marseille, aura marqué la rétine de ceux qui l'ont vue. Joyeusement colorée et bourrée de clins d'œil !

S'il a dessiné très tôt et beaucoup fréquenté les musées dès l'enfance, il n'y a que quelques années que l'artiste a mis la peinture au centre de sa vie. Vers l'âge de vingt ans, il s'y était déjà essayé, mais sa manière, un peu torturée et très introvertie, ne lui avait pas fait rencontrer de succès. Exploitant sa fibre graphique, il s'est ensuite tourné vers le jeu vidéo. Mais, revenant en force, la peinture l'a soudain «débordé», et encouragé par le peintre marseillais Georges Briata, Patrick Raphaël reprend ses pinceaux. Avec un projet en tête : être positif ! Opter pour des sujets gais, y insuffler de l'humour et donner toute sa place à la couleur. Sans naïveté cependant, sans se voiler la face devant le monde tel qu'il va mal, mais pour ouvrir la voie au bonheur «qui n'est pas un gros mot». «*J'ai longtemps fantasmé devant ces séries anglaises et américaines des années 60/70, où tout va toujours bien*», s'explique-t-il. D'ailleurs, son inspiration puise dans la culture BD, les comics américains, les cartoons, le cinéma, le street art et la 3D. On trouve aussi dans son travail de claires références à la Figuration narrative (voir encadré). Il se réclame également du Pop Art d'Andy Warhol ou Roy Liechtenstein ou encore des univers de Nicolas de Staël ou de David Hockney. Autant de références qui, loin de l'écraser, lui donnent le sentiment d'une liberté «décomplexée».

Doggy et globules

Produisant vite et beaucoup, sur de grands formats, Patrick Raphaël affirme et développe son propre style, qu'il qualifie lui-même de «figuration apostrophe». Signifiant par là son intention de délivrer des messages brefs, immédiatement lisibles, et sa volonté de s'adresser à tous les spectateurs, quelle que soit leur culture artistique, y compris les enfants, apparemment sensibles à son travail. «*Ce qui n'empêche pas que plusieurs niveaux de lecture soient possibles*, tempère-t-il avec malice. *Je souhaite que naisse, face à mes toiles, une émotion première la plus instinctive possible. Ensuite, le loisir d'écouter l'histoire racontée, d'y participer et de la peupler de ses références. Donner au spectateur le cadre d'une scène, théâtre où il pourra vagabonder…*»

Dans ces tableaux, tout un bestiaire s'égaille, à commencer par le sympathique Doggy, un chien fétiche qui surgit à la moindre occasion, tel l'avatar du peintre. On croise aussi un ours polaire, un rhinocéros, un poulpe, un requin, des animaux sauvages mais jamais agressifs ! Ou encore des objets familiers, un ballon, une brosse à dents, une peluche, des bonbons, qui renvoient à notre part d'enfance. Dans les dernières toiles, d'étranges petits personnages, globules tachetés de pois et aux longues oreilles, font leur apparition. «Ces petits fantômes envahissent mon esprit et mes tableaux, pour s'adresser au spectateur, l'apostropher, dans l'attente d'un écho». Nul doute que Patrick Raphaël peint pour se mettre en relation avec les autres, pour créer des liens, et procurer de la joie. En toute liberté, avec générosité.

Pascale HUBY

Le choix de la toile

Selon Patrick Raphaël, on pourrait s'étonner qu'un artiste, en ce début de XXIe siècle, privilégie toile, peinture acrylique et pinceaux, alors que l'heure est aux arts numériques ou aux installations et autres performances. Lesquelles, de par leur nature même, restent à distance des spectateurs et ne permettent qu'un rapport éphémère à l'œuvre. Son souhait, à l'inverse, est que ses toiles puissent entrer dans l'intérieur de ses amateurs et qu'ils tissent avec elles, par une fréquentation au quotidien, des liens pérennes. L'échange avec l'artiste devient alors durable.

Figuration narrative

Au moment où le Pop Art triomphe aux États-Unis, la figuration narrative rassemble, au cours des années soixante, des peintres européens venus d'horizons esthétiques ou géographiques différents, mais qui placent, tout comme leurs homologues américains, la société contemporaine et ses représentations au cœur de leurs œuvres. Rancillac, Adami, Erró, Klasen, Fromanger, Télémaque, Monory sont parmi les plus connus. Travaillant à partir de l'image photographique ou cinématographique, de l'imagerie publicitaire, de la bande dessinée ou même de la peinture classique, ils aboutissent à des œuvres qui détournent la signification première de ces représentations pour en révéler des sens inattendus, suggérer d'autres narrations, montrer leurs implications politiques et dénoncer les aliénations de la vie contemporaine.



PHOTOS© XDR

Le voyageur asservi



Peinture d'une transformation où poésie et imprévu n'ont désormais plus leur place. Dans ce bref essai, le musicologue et romancier Benoît Duteurtre - arrière-petit-fils du Président René Coty, toujours intéressé par les aspects concrets de notre temps, sur lesquels nous a habitués à puiser chez ses contemporains des traits et des comportements caractéristiques - nous dresse cette fois le portrait actuel du rail. Montrant comment un service pratique et bon marché, desservant l'ensemble du territoire, s'est reconverti en entreprise calquée sur le modèle aérien, avec réservations obligatoires, offres low cost et galeries commerciales. Errances dans les trains déclassés, attentes infinies, le TGV n'y brille pas. Exit buffets de gares transformés en Starbucks Coffee et wagons-lits sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. À travers le démantèlement des services publics, la passion des marques et l'obsession sécuritaire, le voyageur se voit une fois de plus asservi. Le charme en moins. Au fil d'une centaine de pages, sans ménager la critique et livrant son âme, l'auteur brosse un constat amer, perceptible aux quatre coins de France. Juste et très humain.

J.B.

«La nostalgie des buffets de gare», par Benoît Duteurtre - éditions Payot-Rivages

Associer ses cultures, ça s'apprend !



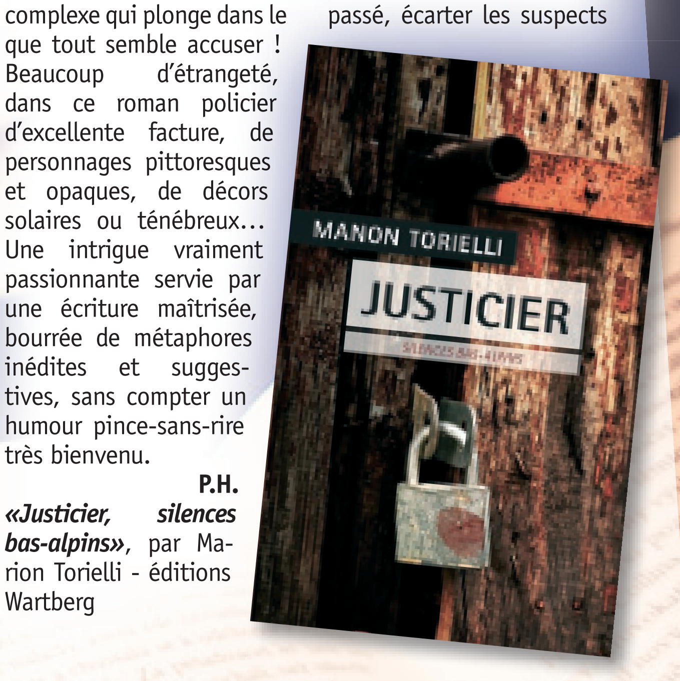
Ce livre de Claude Aubert, pionnier de l'agriculture biologique, vient à la suite de son best-seller au titre plein d'humour «Le poireau préfère les fraises» - tout de même 100 000 exemplaires écoulés. Il propose dans son nouveau guide pratique «Facile et bio» une sélection de 25 mariages à deux ou trois légumes. Le principe : faire voisiner des plantes qui «s'aiment» pour qu'elles s'entraident. L'ail, par exemple, apprécie la compagnie du chou, du brocoli, du concombre, de la pomme de terre ou de la tomate, et réciproquement. On comprend aussi pourquoi on peut marier en septembre chou pommé, laitue et phacélie (engrais vert). À la clé, une récolte fructueuse, même si l'art des associations, reconnaît l'auteur, n'est pas une science exacte !

A.P.

«J'associe mes cultures… et ça marche !» - CollectionFacile & bio - éditions Terre vivante

Curieux crimes en Haute-Provence

C'est le commissaire marseillais Norbert Tiffauge, aussi extravagant que bourru, qui est en charge de l'enquête. Plusieurs meurtres se sont succédé dans une maison à l'abandon des Basses-Alpes. Il lui faudra beaucoup d'intuition et de ténacité pour parvenir à la vérité, dénouer une intrigue complexe qui plonge dans le passé, écarter les suspects que tout semble accuser ! Beaucoup d'étrangeté, dans ce roman policier d'excellente facture, de personnages pittoresques et opaques, de décors solaires ou ténébreux… Une intrigue vraiment passionnante servie par une écriture maîtrisée, bourrée de métaphores inédites et suggestives, sans compter un humour pince-sans-rire très bienvenu.



P.H.

«Justicier, silences bas-alpins», par Marion Torielli - éditions Wartberg

La Camargue et la mer

Peu avant une 21ème Conférence sur le Climat, les éditions Sansouire de Nîmes ont donné carte blanche à un poète, un scientifique et un photographe. Leur objectif : poser un certain regard sur les relations millénaires entre la Méditerranée, le Rhône et la Camargue. D'une manière fluide et pédagogique, Tristan Cabral, ingénieur-chercheur au CNRS, brosse l'histoire camarguaise du point vue de son combat contre le fleuve et la mer. Quand la mer monte inexorablement, que peut-on faire ? Il y a-t-il quelque chose à faire ? Les solutions évoquées relèvent de l'aménagement local, dérisoire par rapport à la puissance du dérèglement climatique. Il est dommage que les auteurs se contentent seulement d'évoquer les vraies solutions. Comme si cet ouvrage était un prétexte à sensibiliser le public de manière joliment poétique.



D.F-N.

«Quand vient la mer au delta de Camargue» par Tristan Cabral, Alain Dervieux et Didier Leclerc - éditions Sansouire





LES BONS CONSEILS FONT LES BONS PARRAINS

Comme Sylvie qui a parrainé sa mère lorsqu'elle cherchait une bonne mutuelle lors de son départ à la retraite, vous avez sûrement, vous aussi, parmi vos proches, des personnes à la recherche d'une mutuelle. Rendez-leur service en leur faisant découvrir les avantages de La Mutuelle du Midi :

- le **tiers-payant** généralisé y compris en dentaire et optique,
- des **remboursements** rapides traités en 48h,
- des **garanties** adaptées grâce au large choix de formules,
- **Nouveau en audition** - un partenariat avec plus de **1.370 centres d'audioprothèses** dans toute la France (tiers-payant, prix préférentiels, 1 mois d'essai offert, garantie constructeur étendue à 4 ans),
- **10% de réduction** pour adhésion couple[1],
- la **prise en charge immédiate** des garanties,
- le **forfait Bien-Être** (médecine douce, acupuncture),
- l'**assistance** en cas d'hospitalisation (aide ménagère, garde d'enfants, livraison de repas...).



+60€ (2)

POUR VOTRE 2ÈME PARRAINAGE

(1) Appliquée sur la cotisation du conjoint, sous réserve du respect des conditions prévues en agence (hors TNS).
(2) Votre 1er parrainage = un virement de 30€, votre 2ème parrainage = un virement de 60€. Virement effectué sur le compte du parrain lors de l'adhésion du filleul. Offre limitée à deux parrainages par souscripteur et par année civile, sous réserve que le filleul ne renonce pas à son adhésion dans les conditions prévues par les dispositions législatives. Offre valable pour toute nouvelle souscription d'une complémentaire santé parmi nos gammes individuelles par une personne non adhérente.

contactez-nous
0 810 800 014
prix d'un appel local depuis un poste fixe
lundi au vendredi, 8h-12h30/13h30-17h
www.mutmidi.com

LA MUTUELLE DU MIDI, membre d'AG2R LA MONDIALE
Mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité -
16, La Canebière 13001 Marseille. Siren 782 814 885 - Membre d'AG. Mut. (Union de mutuelles)

OFFRE DE PARRAINAGE

À retourner sous enveloppe non affranchie à :
Offre Parrainage La Mutuelle du Midi - Libre réponse n°53154 - 13249 Marseille cedex 01

MES COORDONNÉES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal

Ville :

N° de contrat :

Tél :

☐ Oui, je souhaite recevoir des offres de la part d'AG2R LA MONDIALE et de ses partenaires par courriel.

› LES COORDONNÉES DE MON FILLEUL

	Nom	Prénom	Date de naissance
M ☐ Mme ☐			
M ☐ Mme ☐			
1er enfant à charge			
2ème enfant à charge			

Adresse : ....

Code Postal Ville : ....

Complémentaire actuelle : ....

Tél. fixe : Régime : ☐ AS ☐ TNS

Tél. mobile :

AS : assurés sociaux bénéficiaires de la Sécurité Sociale
TNS : travailleurs non salariés (artisans, commerçants, professions libérales)

E-mail : ....@..................

M284 Parrainage Mutmut Août 2015